



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

ENGHIEN

1F 253/181





103



IF 253/181

par Jombeau
à Lili (jean)

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY

RELATION

HISTORIQUE

DE TOUT CE QUI A
été fait devant Genes,

*Par l'armée Navale de Sa Majesté
Tres-Chrestienne.*

Par l'Authéur du Mercure Galant.

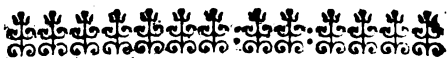


A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure
Galant.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AU LECTEUR.

R IEN n'est plus sujet à l'envie qu'un mérite trop éclatant. Un Paisan donnant sa voix pour faire exiler Aristide, n'en pût apporter d'autre raison, sinon qu'il ne pouvoit l'entendre toujours appeller Juste, & les Ephores condamnerent Agésilas à une amende, parce qu'il possédoit luy seul les cœurs de tous les Lacédemoniens. Bien que les mesmes raisons dûssent faire craindre les mêmes choses au Roy, s'il étoit sujet aux mêmes Loix, ses Peuples, en demeu-

à ij

AU LECTEUR.

rant d'accord qu'il possède tous leurs cœurs , ne concluroient à rien qu'à faire voir de la joye de ce qu'il les a meritez. Il pourroit n'en estre pas ainsi de l'Europe entiere qui l'admire , mais dont une partie marque son chagrin , de ce que le nombre infini des grandes qualitez de ce Monarque luy a arraché cette admiration ; & c'est pour cela que cette même partie , toujours jalouse de sa grandeur , s'attachant à examiner avec des yeux d'envie toutes les Actions de vigueur & d'éclat , qui donnent un nouveau lustre à sa gloire , auroit bien voulu pouvoir répandre son venin

AU LECTEUR.

sur celle que j'ay entrepris de décrire dans ce Volume. Ainsi il ne contient pas seulement ce qui a esté executé devant Gènes par l'Armée Navale du Roy, mais encore mille autres choses curieuses qui ne sont point du détail de l'Expedition, & qui meritent d'être lûës avec un peu d'attachement. C'est ce qui m'a obligé de donner à ce Volume le titre de Relation Historique. Les Espagnols y ont beaucoup de part. J'aurois voulu pouvoir me dispenser d'en parler; parce que je les croy sur le point de devenir nos Amis; mais j'ay considéré que décrivant des choses passées avāt

AU LECTEUR.

qu'on ait conclu la Trêve avec eux, supposé qu'ils y consentent, il ne m'étoit pas moins permis de dire la vérité de ce qui s'est passé dans le temps dont je raconte les événemens, qu'il l'est à tous les Historiens qui parlent contre leur Païs, & contre leurs Souverains même, lors qu'ils ont eu quelques défauts éclatans. Je n'imiteray pourtant pas les Espagnols, si la Trêve se conclut, & je les traiteray en Amis, quoy que pendant la dernière Paix leurs Imprimez ayent esté aussi remplis d'aigreur & de satire, qu'ils eussent pu l'estre pendant la plus cruelle Guerre. On doit estre surpris de

AU LECTEUR.

trouver dans ce Volume un Ouvrage qui en contient environ la cinquième partie , & dont le Bureau d'Adresse a fait part au Public. Cette Relation qu'il a donnée séparée , estoit imprimée au milieu de la mienne ; avant qu'il la fist paroître ; mais comme ce qui compose un Volume , est plus long-temps sous la Presse , que quelques Feuilles volantes , on ne doit pas s'étonner , si on ne voit ma Relation que huit jours plus tard. Si j'avois pu deviner qu'on l'eust donnée au Public avant moy , je ne l'aurois pas fait imprimer ; mais elle merite bien d'estre lue plus d'une fois. Ce n'est

A iij

AU LECTEUR.

ny l'Ouvrage de l'Autheur de la Gazette, ny le mien. L'Officier qui l'a envoyée des Isles d'Hieres, me paroist un Homme bien intelligent, & bien instruit; & j'ay esté confirmé depuis qu'elle se debite, qu'elle est veritable dans toutes ses parties. J'ay sujet de croire que tous les autres Articles que j'ay fait entrer dans ce Volume, ne sont pas moins vrais; au moins ay-je pris beaucoup de soin pour m'en éclaircir. C'est ce qui m'oblige à vous avertir, que lors que j'ay dit que les cinq Galeres du Roy d'Espagne étoient dans la Darce de Gènes, je n'ay pas eu

AU LECTEUR.

dessein de dire qu'elles y estoient dans le temps que l'Action que je décris s'est passé. Depuis le Demeuré de la République avec le Roy, elle a prié les Espagnols de n'y en point envoyer; mais pour s'en conserver le droit, ils y ont toujours eu une Galere qui leur sert d'Hôpital, & qui jouit des mêmes franchises que les Palais des Ambassadeurs. Comme j'ay soin de m'informer de la verité des moindres choses que je donne au Public, je dois ajouter icy que la Couverture de quelques Maisons de Gènes dont j'ay parlé, & que j'ay dit estre couvertes d'ardoises, n'est que d'une Pierre

AU LECTEUR.

*qu'on tire des Montagnes de ce
Païs-là, & qui a la même cou-
leur. Le Lecteur doit estre per-
suadé que je m'étudie à recher-
cher jusques à la moindre chose
qui peut contribuer à sa satis-
faction, à la gloire de ma Pa-
trie, & à celle d'un Monarque
dont le Regne n'est rempli que de
miracles. Le Volume particulier
que j'ay donné du Siege de Lu-
xembourg, & les recherches que
j'ay faites sur ce sujet, parlent
assez, sans que je sois obligé de
rien dire là-dessus.*



RELATION DE GENES.



Vous voyez , Madame , qu'elle est mon exactitude quand il s'agit de vous satisfaire. J'y donne mes soins sans aucun relâche , & après vous avoir envoyé ces derniers jours l'Histoire du Siege de Luxembourg , je vous tiens parole touchant la Relation que vous attendez de ce qui s'est

A 6

passé devant Gènes. Je la commence par une Description de cette superbe Ville, & j'y joindray même quelques traits de l'Histoire du Pais, afin que vous représentant mieux les choses par le secours de ces connoissances, vous puissiez trouver plus de plaisir à les lire.

Gènes est située au bas de la pente d'une Montagne qui regarde le Midy, & qui est séparée des autres qui sont du côté du Nort, par une Vallée. Elle est entourée de deux enceintes de Fortifications, qui n'ont esté faites que de-

puis l'année 1624. La première commence au bout du Port vers le Fanal, bâti sur un Rocher qui s'avance dans la Mer, & consiste en une muraille qui regnant sur le haut de la Montagne, forme quelques Angles, & trois ou quatre Bastions, & va finir vers la Mer, à l'embouchure d'une petite Riviere. La seconde est composée de Bastions revêtus. Elle commence au milieu du Port, & enferme la plus grande partie de la Ville, qui est placée dans une petite Plaine au devant du Port. La première

enceinte est de trop grande garde , & la seconde fort irréguliere. C'est la premiere qui la commande par tout. Entre les deux ce ne sont que des pentes & ravines fort escarpées , vuides de maisons , & couvertes d'herbes. Le Port est fait en arc , & n'est guere bon. Il est tout bordé de Rochers à fleur d'eau du côté de la terre , & ouvert aux vagues du côté du Midy , ce qui a obligé les Génois de faire du côté du Levant une Chaussée de deux cens pas de long , & de quinze de large , qu'on

appelle le vieux Mole , & une autre du côté du Couchant , qui commence au Fanal , & s'allonge vers le Sudest. Ce second Mole est aussi long que le premier , & on le continuë en y ajoutant tous les ans deux Caisses bâties de fortes planches , & qui ont quarante pieds en tout sens. Ils les remplissent de maçonnerie , & les enfoncent dans la Mer , après avoir égalé le fonds en y jetant force pierres. Du côté du Levant du Port , il y a quatre ou cinq Chaussées de cent pas de long , qu'on ap-

pelle des Ports qui servent à décharger les Vaisseaux , un Port séparé du grand pour les Barques , & un pour les Galeres , qu'on nomme la Darce , où sont six Galeres de la République , & cinq du Roy d'Espagne commandées par le Duc de Tursis de la maison Doria , & un Arsenal pour les Galeres du côté du Couchant. La Ville a quantité de belles Maisons. Les Ruës y sont tres-étroites. Il y en a quelques-unes de larges , comme celle qui va au Dôme , & *la Strada Nova*. La Ville de Gènes est fort

marchande , riche , & peuplée , excepté du côté du Levant , qui est un peu desert depuis la derniere peste. Les Habitans sont au nombre de quatre-vingt mille. Les maisons sont tres-bien bâties & fort élevées , couvertes d'ardoise ; quelques-unes ont des Jardins en terrasse , & des Conduits d'eau. Les plus belles sont celles du Prince Doria , de Spinola , Imperiale , & Balbi. On voit plusieurs beaux Palais à Saint Pierre d'Arena. Les Eglises sont fort superbes & toutes encroustées de marbre , con-

me celle de l'Annonciade , de Saint Cyre , & de Saint Ambroise. Gènes a changé souvent de Gouvernement ; il est à present Aristocratique. Le Doge est élu tous les deux ans. Cette République est Maîtresse de l'Isle de Corse. Elle se mit sous la protection de Charles VI. Roy de France en 1396 , pour estre à couvert des insultes de Jean Galeaz Vicomte de Milan , & de la République de Pise ; ce qui obligea ce Prince d'envoyer à Gènes une partie de ses Troupes en Garnison , sous la conduite

du Maréchal Boucicaut; mais les Génois ayant vû cesser quelque temps après les insultes de leurs Voisins, se laisserent de la domination de la France, & ayant chassé cette Garnison-là, ils se rangerent sous l'obéissance de Galeaz Duc de Milan, pour se garantir de ce que Charles pourroit entreprendre contre-eux à cause de leur rebellion. S'ennuyant ensuite de se voir soumise à Galeaz, ils se révolterent contre luy, & envoyèrent en France les Sieurs Grimani & Fregose, vers le Roy Loüis XI. avec plein pouvoir

de luy donner la République en Souveraineté, & de le prier de les accepter pour ses Sujets, & de les défendre contre les Ducs de Milan, mais comme ils avoient déjà changé de Maître deux fois, ce Monarque les traita avec le dernier mépris. Bien loin d'accepter leur donation, il leur fit de grands reproches de leur inconstance, & les renvoya. Mais Loüis XI. estant mort, & le Duc de Milan ne cessant point de les insulter, ils députerent à Charles VIII. Fils de Loüis, & se donnerent à luy sous la

Redévance d'un Tribut annuel qu'ils promirent de luy payer, & qu'ils luy payerent en effet jusqu'à ce qu'ils se révolterent de nouveau contre la France. Loüis XII. successeur de Charles, resolut de s'en vanger. Il y alla en 1507. avec des forces considerables, assiégea Gènes, la prit, & y entra à cheval l'épée à la main, pour marque du droit, & du pouvoir qu'il avoit de faire passer tous les Habitans au fil de l'épée, comme des Sujets rebelles; mais étant arrivé à la grande Place, & y voyant presque tout le Peu-

ple la corde au col , & à genoux , qui luy demandoit misericorde , il en fut si fort touché , que son épée luy tombant des mains , il leur pardonna. Ils furent ainsi réduits pour la troisième fois sous l'obéissance de la France , & y demeurèrent jusques au Regne de François Premier, dont ils secoüerent le joug, pour se mettre sous celuy de l'Empereur Charle-Quint , à l'instance , & par les soins d'André Doria , que le Roy François I. n'avoit pas recompensé de ses services selon ses prétentions , ce qui fut cau-

se qu'il se révolta contre la France, dont il étoit Admiral, & qu'il fit révolter les Génois ; mais ce Monarque étant mort avant qu'il eût eu le temps de faire le recouvrement de Gènes, les Rois ses successeurs embarrassés par de longues Guerres civiles & étrangères, n'ont pû envoyer des Troupes pour faire rentrer les Génois sous l'obéissance de leurs véritables Souverains. Peut-être aussi ne les ont-ils pas assez estimés pour vouloir encore se donner la peine de gouverner des Peuples si incon-

stans , & si sujets à estre infidèles. Je ne sçay si ce sont là les raisons qui ont porté les Prédecesseurs de LOUIS LE GRAND, à ne faire agir ny le Cabinet , ny leurs Forces , pour remettre les Génois sous leur domination ; mais je sçay bien que dans l’Affaire qui vient d’éclater avec tant d’avantage pour les Armes de la France, il ne s’agit en aucune sorte des droits du Roy sur cette République. Sa Majesté n’a point eu dessein de prendre Gênes, & ne s’est point mise en état d’avoir des Armées de

de terre ; comme il en auroit esté besoin si Elle avoit eu cette pensée. Elle n'a pas même envoyé une Armée navale devant cette Place , à dessein de la détruire. Elle prétendoit seulement qu'on luy fit satisfaction sur toutes les choses que vous verrez dans la suite de cét Ouvrage, & dont quelques-unes que l'on n'a encore marquées dans aucune Relation , vous causeront beaucoup de surprise. Les Génois ont mieux aimé s'atirer l'indignation du Roy , que de le satisfaire en la moindre chose. Un si grand

B

Monarque ne pouvoit moins que les châtier après tant d'insultes. Il devoit cette punition à la Dignité, à la gloire de son Etat, & à ses Sujets offencez; & quoy qu'elle repugnast à son humeur qui ne le porte qu'à faire du bien, il n'a pû s'en dispenser par toutes les raisons qui vous seront expliquées. Vous jugez bien qu'ayant dû punir, il l'a dû faire en grand Roy; c'est ce qu'il a fait. Il faut presentement vous apprendre les mesures qui ont esté prises pour cela. Elles l'ont esté de longue main, ce qui fait connoî-

tre évidemment que les Génois ont eu beaucoup de tems pour se repentir. Cela fait voir la bonté du Roy, & qu'ils pouvoient se mettre à couvert du châtiment que leur mauvaise conduite leur a attiré. Comme il devoit se mettre en état de les punir, & que la prudence & la grandeur de ceux qui ont des offenses à vanger, veulent que l'on en prepare divers moyens, non seulement afin que la vengeance soit plus grande, mais encore de peur que celle que l'on auroit préparée n'eust pas son entier

effet, on resolut de ne se pas contenter de Bombes , & de tenir toutes choses prêtes pour une descente , parce qu'elle feroit moins attenduë des Génois. Il y avoit beaucoup d'apparence qu'on seroit contraint d'en venir à cette fâcheuse extremité. L'union de cette République avec les Espagnols estoit connue , & l'on n'ignoroit pas que l'Espagne ne communiquast à ses Alliez une obstination invincible , & dont ils ne tirent jamais d'utilité. On en vient de voir des exemples assez éclatans dans

une autre partie de l'Europe. Sur ce fondement, il falloit se disposer à repousser le refus qu'on devoit attendre d'une juste satisfaction, afin de ne pas souffrir que Gènes méritast par trois endroits le nom de Superbe. La vanité de ses Habitans luy avoit déjà fait donner ce nom, aussi-bien que le marbre & la magnificence de ses Palais. Il ne luy restoit pour se l'acquérir jusqu'à trois fois, & mettre le comble à sa vaine gloire, que de refuser une équitable satisfaction au plus grand Roy de la Terre, & de sortir avec

avantage , d'une Affaire qui luy attirant l'indignation de Sa Majesté , devoit luy montrer d'abord sa punition inévitable. C'est par ce troisiéme endroit qu'elle se feroit renduë veritablement superbe , & c'étoit-là tout son but, puis que se voyant à moitié détruite , elle n'a pas voulu avoir pitié d'elle - mesme , quand le ministre du Roy en avoit de son malheur , jugeant bien qu'en une pareille occasion ce monarque, dont la bonté luy étoit connue , auroit fait la mesme chose. Son repentir pouvoit

détourner les maux dont elle avoit déjà ressenty une partie ; mais l'orgueil est un vice enraciné qui résiste à tout. Bien loin de s'aneantir , il trouve moyen de se conserver lors même que les orgueilleux sont confondus , & par là on avoit sujet de croire que les Gênois demeureroient dans leur aveugle obstination. C'est ce qui a fait dire depuis peu dans un Discours public , à un des Auteurs les plus estimez de nôtre siècle, & qui passe pour avoir le goût le plus juste & le meilleur, *Que Gènes estoit plus aisée*

à détruire qu'à humilier. On ne peut en moins de mots définir une Ville, qu'une fière obstination entraîne à la perte de son plein gré. Comme il n'étoit pas facile d'en tirer la satisfaction qu'elle devoit à Sa Majesté, & que la iustice d'une bonne cause ne suffisoit pas pour l'obliger à écouter la raison, il falloit se mettre en état de repousser ses insultes d'une manière qui n'en fît pas craindre de nouvelles. D'ailleurs, tout le monde sçait assez que la valeur des François ne veut jamais rester inutile, & que lors qu'elle se

peut ouvrir/des chemins pour se signaler , elle dédaigne de se tenir à couvert , en laissant agir les Bombes. L'ardeur qui la fait par tout courir au péril , ne se pouvoit satisfaire à moins qu'on ne fît une descente , & cette expedition demandoit que l'on travaillast plus de deux mois auparavant aux instrumens dont on auroit besoin pour la faire. Il ne falloit pas qu'on s'en aperçeust , & il n'étoit pas aisé d'employer plusieurs sortes d'ouvriers sans donner quelque soupçon. mais il n'y a rien en France de si difficile,

B 5

dont on ne vienne aujourd'huy à bout, & quand on veut travailler à découvert pour des Affaires qui doivent estre secretes, on trouve moyen de fermer les yeux aux plus clairvoyans, c'est à dire, de les empêcher de deviner que ce qu'ils voyent soit fait dans aucun dessein. Voicy de quelle maniere on prepara tout, & pour le voyage, & pour la descente, en cas que les Génois s'aveuglassent jusqu'à refuser de satisfaire le Roy; car je ne puis trop vous repeter, que l'intention de Sa Majesté

n'étoit pas de détruire leur Ville , ny même de leur causer aucun des dommages qu'ils ont soufferts. Ce Monarque vouloit seulement une réparation aux offenses qu'ils luy avoient faites. C'étoit avoir beaucoup de bonté, puis que ces offenses méritoient un châtiment qui fût éclat. Cependant ce n'est point à elles qu'il faut imputer la desolation de leur Ville. Le Roy vouloit bien leur pardonner, & le seul mépris de ce pardon, joint au refus de le satisfaire, a esté cause qu'on en est venu à une rupture

dans les formes. Je dis dans les formes, & je dis vray, plus que la menace a devancé le coup, & que ce sont mesme les Génois qui ont tiré les premiers. Ils diront que le coup auroit bientôt suivy la menace, mais ces fortes de ruses de guerre ont esté toujours permises. Il est de la Politique dans les armes de ne donner point trop de temps à des Ennemis pour se préparer à la défense. Cependant quoy que l'on ait droit d'en user ainsi, on ne scauroit dire que le Roy ait attaqué les Génois incontinent après

la menace. Il y a long-temps que se reconnoissant coupables eux-mêmes , ils se préparoient à se défendre. Joignez à cela que la difference est grāde entre déclarer la Guerre , & la commencer dans le même temps , sans vouloir entrer dans aucun accommodement , ou la déclarer en proposant des moyens de Paix , & agir ensuite , quand des Ennemis n'y veulent point consentir. On ne peut donner le nom de surprise à ce procédé. Il est regulier , & ne peut estre blâmé par ceux qui sçavent les Loix de la

Guerre. Au contraire, il a quelque chose de trop honneste envers des Gens, qui après avoir offensé le Roy, sans que le Prince eust donné sujet de se plaindre (car ils n'en marquent eux-mêmes aucun) ont esté assez hardis pour commettre le premier Acte d'hostilité, en tirant sur la Flote d'un Monarque qui va leur offrir la Paix. Jugez par là dequoy ils auroient esté capables, s'ils s'étoient vûs en état de nuire à la France, & de que la politique Espagnole leur auroit fait entreprendre contre nous.

Il n'y a rien de plus surprenant que leurs manières. Ils offensent le Roy sans marquer aucun sujet de plainte, véritable ou faux. Ils refusent d'en faire satisfaction ; ils commencent la Guerre en tirant les premiers sur l'Armée Navale de Sa Majesté, & quand ce Monarque se resout à repousser tant d'outrages, ils s'en plaignent à toute la Terre, ou plutôt les Espagnols s'en plaignent pour eux, & crient qu'on vient les insulter sans raison. Je conviens qu'on les a traités severement, mais quand

on a sujet de punir, la grandeur du chatiment n'est pas un crime à celui qui se vange, & qui se défend en même temps. Une Guerre ouverte permet d'anéantir, si l'on peut, jusques aux derniers de ses Ennemis, & l'on ne peut regarder ces victoires comme des injustices. Quelque prétexte qu'on prenne, les Ennemis même de Sa Majesté ne l'accusent pas dans l'ame d'avoir recours à des voyes injustes ; mais le chagrin de le voir si distingué parmy tous les Princes de la Terre, les oblige à don-

ner de fausses couleurs à ce qui ne merite que des loüanges. Il faut que le Roy souffre toutes les insultes , qu'il laisse perdre tous ses droits, qu'il abandonne ses Alliez, & qu'il mette bas les armes, jusqu'à ce que ses Envieux se soient mis en état de l'attaquer ; autrement on a droit d'empoisonner ses plus belles Actions ; mais c'est le sort des grands Hommes , & rien ne prouve mieux un merite extraordinaire que les inyectives. La jalousie a attiré de tout temps une foule d'Ennemis à celui qui s'est vû le

plus puissant. Ils se tuent tous de crier afin d'obscurcir sa gloire ; mais son éclat ne diminue point , & il ne leur reste que le mal qu'ils se sont fait en criant avec trop de vehemence. Quand la Monarchie d'Espagne a esté au point où est aujourd'huy la France, toute l'Europe s'est déchainée contre elle. La France a le dessus aujourd'huy, il faut qu'elle essaye à son tour les chagrins, & les impostures de l'Envie. Si c'étoit pourtant icy le lieu de tracer une peinture, de ce que l'Espagne a fait pendant

son élévation , & de ce que le Roy , qui peut tout , fait presentement , je ferois voir deux Tableaux bien différens , & l'on tomberoit d'accord en comparant ce qu'ont fait les Espagnols à ce que nous voyons faire tous les jours à LOUIS LE GRAND, que ce Monarque mérite l'estime, l'amour , & l'admiration de tous les Peuples du monde. Ceux qui n'ont pas vû tout ce que les nouvelles publiques & imprimées chez les Espagnols , & chez leurs Amis , ont publié touchant l'Affaire de Gènes , croiront

peut-estre que je suis sorty de mon sujet, mais je n'ay fait que répondre à tout ce qui a esté écrit sur l'Affaire dont je vous parle. Depuis six mois que je réponds dans mes Lettres ordinaires à toutes les calomnies qui s'impriment, j'ay eu le plaisir de faire connoître beaucoup de faussetez par lesquelles on vouloit ébloüir les Peuples, & j'ay fait voir tant de contradictions, & si peu de vray-semblance dans tout ce qu'on a écrit, que mille Etrangers m'ont marqué que je leur avois fait ouvrir les yeux, & examiner des

choses sur lesquelles on ne fait point de reflexion, quand personne n'y répond. Mais je difere trop à vous dire avec quelle adresse, & quel secret on fit les préparatifs nécessaires pour faire sentir à Gènes la puissance de Sa Majesté, en cas qu'elle refusast les satisfactions qu'elle luy devoit. Au commencement du mois de Mars, Monsieur de Bonrepas, Intendant general de la Marine, se rendit à Toulon pour faire préparer tout ce qu'il falloit pour une descente, en cas que le procédé des Génois obligeast

à en faire une. Il visita les Magazins , & sous prétexte qu'il vouloit que rien ny manquast pour toutes sortes d'Expeditions , il fit faire divers Instrumens comme pour les laisser dans ces magazins ; & afin de mieux persuader qu'il ne faisoit travailler à rien qu'on deust transporter si-tôt , il en fit construire de nouveaux où il sembloit devoir enfermer ce qu'il faisoit ajoûter à ce qui étoit déjà prest. Il fit faire en mesme temps à quelques Ouvriers des modelles d'Instrumens propres à la descente , com-

me de choses qui n'étoient pas pressées, & fit aussi tôt travailler sous main d'autres Ouvriers sur ces mêmes modèles qu'il leur donna. Il déclara ensuite qu'il devoit s'embarquer sur la Flote pour aller où le Roy ordonneroit qu'elle allast. Comme sa Charge l'autorisoit à estre de ce voyage, cette declaration ne fit soupçonner aucune chose. Ainsi donna lieu à Monsieur de Bonrepais de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour l'Equipage de Monsieur le Marquis de Seignelay, sous couleur que c'é-

toit pour luy-même qu'il le faisoit. Ce Marquis arriva quelques temps après. La diligence qu'il avoit faite servit de prétexte au peu d'Equipage qu'il amena. Il fit connoître que n'étant venu que pour visiter la Flote, & s'en retourner auprès du Roy avec la même vitesse, il luy auroit esté inutile d'en amener d'avantage. On le crut. Après avoir fait sa visite à Toulon avec une exactitude sans pareille, & donné des ordres très-pressans pour achever de mettre l'Armement Naval en état, il prit la
poste

poste, & alla faire la mesme chose à Marseille. Il vit toutes les Galeres, & fit presser tout ce qui estoit necessaire pour leur départ. Il revint à Toulon, & s'embarqua pour les Isles d'Hières, où estoit le rendez-vous de la Flotte, qu'il feignit de vouloir voir toute assemblée. Rien n'étoit plus vray-semblable. Pendant que cette Flotte s'assembla, ce mouvement donna lieu à divers raisonnemens; mais on ne pût ny deviner où elle devoit estre envoyée; ny soupçonner mesme que Monsieur le Marquis de Seig-

C

neley feroit le voyage., tant il avoit pris de précautions pour empêcher que le moindre indice ne découvrist le secret. Cependant les Galeres se trouverent en état. Le temps s'étant mis au beau, elles partirent pour en profiter, & allerent attendre la Flote à Envay. Elle partit aussitôt après, sans que M^r le Marquis de Seignelay fust débarqué, ce qui surprit fort ceux qui croyent que rien n'échappe à leurs lumieres, quand ils veulent se mêler d'aprofondir les secrets du Cabinet. Voicy un Etat au

de Gènes.

51

vray de cette Flote. Comme
ce n'est qu'une partie des For-
ces maritimes du Roy, il ser-
vira à faire connoître la gran-
deur de ce Monarque.

VAISSEAUX.

L'AR DENT.

475. Hommes.

74 Pièces de Canon.

Officiers Généraux.

M. le Marquis du Quesne, Lieu-
tenant Général.

M. de Bonrepas, Intendant Ge-
néral.

Capitaines.

M. du Quesne Guiton.

M. de Chalais, Capitaine en se-
cond.

M. du Quesne Monros, Capi-
taine.

C ij

Lieutenans.

M. Pouffin.

M. Trullet, Lieutenant en second.

M. d'Armanville, Lieutenant.

Enseignes.

M. La Chefneau.

M. de Belimont, Enseigne en second.

M. de S. Olair, autre Enseigne.

Officiers surnuméraires.

M. de Brevédent, Capitaine de Frégate légère.

M. de Motheu, Capitaine de Frégate légère.

Anciens Gardes de Marine.

M. Bouillon.

M. Dargy.

M. de Roquefeuille.

*Nouveaux Gardes de Marine, &**Officiers qui les commandent.*

M. de Serreau, Commandant.

M. Champagnette, Lieutenant.

de Gènes.

53

M. de Moras, Maréchal des Logis.
Et Mess. du Peray de Noffe, & de
Grénonville, Maréchaux des
Logis.

Gardes.

Mess. d'Orgueil, Meynier, Ro-
chefort, Dangelin, le Sain,
Breda, Masquin, Grandval,
& la Renaudie.

LE FERME.

380. Hommes.

60. Pièces de Canon.

Officiers Généraux.

M. le Chevalier de Tourville,
Lieutenant General.

M. Hayet, Commissaire General.

Capitaines.

M. le Chevalier Dailly.

M. le Chevalier de Ricoux, Ca-
pitaine en second.

C iiij

Lieutenans.

M. Languiller.

M. Ignardon, Lieutenant en second.

M. de Villers d'O, autre Lieutenant, & M. de Chasteaumont, autre Lieutenant.

Enseignes.

M. de Chaulieu.

M. de Boislegue en second.

M. d'Amanzé, autre Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de Melambé, Massiac, Boisfermé, du Chesneau, Gode-mar, Chambertault, de la Couffe, le Chevalier de Gourdon, & Matillac.

LE VAILLANT.

350. Hommes.

54. Pièces de Canon.

M. le Marquis d'Amfreville, Chef d'Escadre.

de Gènes.

35

Capitaines.

M. de la Roquepercin.

M. le Chevalier d'Amfreville en
second.

Lieutenans.

M. Brûlon.

M. de S. Pierre Courcy en second.

Enseignes.

M. Jean Caffaro.

M. de Manneville en second.

Et M. de Mimars, autre Enseigne.

Officiers surnuméraires.

M. de Champigny, Capitaine.

M. Du Pont, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. Martinot, Droit, la Heron-
niere, de Sigoigne, & de la Si-
monniere.

LE VIGILANT.

350. Hommes.

54. Pièces de Canon.

C. iiij

M. le Chevalier de Léry , Chef
d'Escadre.

Capitaine.

M. le Chevalier de Villars.

Lieutenans.

M. de Courtagnon.

M. le Chevalier de Feuquieres,
Lieutenant en second.

M. le Comte de Chavigny.

Et Mess. le Chevalier de Gesvres,
autres Lieutenans.

Enseignes.

M. de Blenac Lommé.

M. de Boisgrenier en second.

Et M. le Chevalier de Benoise,
autre Enseigne.

Officiers surnuméraires.

M. de Chaulieu , & M. de Beau-
jeu, Lieutenans de Vaisseau.

M. des Brassars, Enseigne de Vais-
seau.

M. Guillorie, Major de Toulon.

de Gênes.

57

Anciens Gardes de Marine.

Maît. de Paule, & le Fregonniere
le jeune.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. du Rosier, Chamberan,
Chandieu, Vaugirard, Sabran
l'aîné, Sabran le Cadet, Suris,
& la Garenne Suris.

L'AIMABLE.

350. Hommes.

45. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. de S. Aubin.

M. de Bagneux en second.

M. le Comte d'Afeldt, autre Ca-
pitaine.

Lieutenans.

M. le Chevalier de la Guiche.

M. le Chevalier de Lanion en se-
cond.

C V

Relation
Enseignes.

M. de Majancourt.

M. le Chevalier Pepin en second.

M. de Pressac, autre Enseigne.

Officiers surnummés.

M. de Longchamp, Capitaine de
Brulot.

M. Dalegre, Lieutenant de vais-
seau.

M. de Folemprise, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. Compiègne, Bessac l'aîné,
& Bessac le jeune.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. Mablanc, Montbau, Grand-
val, Charlet, du Menon, Pelas-
fort, Richemont, & Clement.

LE PARFAIT.

350. Hommes.

60. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. le Chevalier des Goutes.

M. le Comte des Goutes en second.

Lieutenans.

M. le Chevalier des Goutes.

M. le Chevalier de Montgon, autre Lieutenant.

Enseignes.

M. le Chevalier de Buffy.

M. le Chevalier de Ferville en second.

M. le Chevalier de Tourouvre, autre Enseigne.

Officiers surnuméraires.

M. de Venise, Lieutenant de Vaisseau.

M. d'Amenancourt, Enseigne.

M. le Chevalier de Thezeu, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de Graville, de Longchamp, & de Nicolay.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. de Senevas, la Faye, Guil-
lengui, Reynaud, Lescure,
Mejanes, & Passemar.

L'ASSURE.

350. Hommes.

60. Pieces de Canon.

*Capitaines.***M. de Belle-Isle Erard.****M. de Ferville, Capitaine en se-
cond.***Lieutenans.***M. Desmons.****M. de la Roche Alard en second.****M. Hercule de la Roche, autre
Lieutenant.***Enseignes.***M. de Marolles.****M. le Baron d'Acy.***Officiers surnumeraires.***M. Surgeres, Lieutenant de
Vaisseau.**

de Gènes.

61

M. des Gots , Lieutenant de
Vaisseau.

M. de Barbançon, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

M. de Gresigny.

Et M. Passejeu.

Nouveaux Gardes de Marine.

mess. de Belle, Pegulan, de Casse,
Valette de Grasse , Valavoir,
de Bardegrasse, Villeneuve de
Grasse.

LE FORTUNE.

350. Hommes.

56. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. le Chevalier du Mené.

M. le Chevalier de Châteaumo-
rant en second.

Lieutenans.

M. de Courbon Blenac.

M. le Chevalier de Bayers en se-
cond.

M. le Chevalier de Sceaux, autre
Lieutenant.

Enseignes.

M. de Nauré.

M. le Chevalier de Riviere en second.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de marilly, de Villemarfeu,
de la Simonniere, & du Vigier.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. de Perfois, du Conseil, mon-
fabes, Sebazan, Duringe, &
Rochemore.

LE SAINT JACQUES.

Pris sur les Génois.

350. Hommes.

36. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. de Septemes.

M. le Chevalier de Sainte Maure,
en second.

Lieutenans.

M. Ferrant.

M. du Cambout en second.

Enseignes

M. de Longuerue.

M. Gedeün en second.

Officiers surnuméraires.

M. du Grosloy, Lieutenant de Vaisseau.

M. Beaussier, Lieutenant de Vaisseau.

M. de Burguès, Enseigne.

M. Planta, Capitaine de Brûlot.

M. des Lauriers, Capitaine de Brûlot.

M. de Belicourt, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de la Fregonniere le jeune,
& Michaud.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. Degars, Lesguinson, Clermôt,
de Sorgues, S. Pons, & Flocart.

LE FLEURON.

300. Hommes.

54. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. le Marquis de la Porte.

M. le Chevalier de Genlis en
second.*Lieutenans.*

M. le Chevalier de Raymond.

M. le Chevalier de Modene en
second.*Enseignes.*

M. de la Riviere.

M. le Chevalier de Neufchese,
en second.M. le Marquis de Culan autre
Enseigne.*Officiers surnuméraires.*M. de Perussis , Lieutenant de
Vaisseau.M. de S. André Montmejan,
Capitaine de Vaisseau.

M. de Rancé.

M. de Maisonnète.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. Dalar, & de Freteville.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. Kaïser, Dosber, de Roux,
Baretge, Lamanon, & Montau-
Baretge.

LA QUILLON.

300. Hommes.

54. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. le Chevalier de Bellefontaine.

M. le Marquis de Blenac en se-
cond.

Lieutenant.

M. de la Rongere.

Enseignes.

M. de Saujon.

M. de Moisset.

M. de Corberon.

Officiers surnuméraires.

M. de Boissirame, Lieutenant de Vaisseau.

M. de Framicourt, Lieutenant de Vaisseau.

M. de Parisot, Lieutenant de Vaisseau.

M. de la Bourdonniere, Enseigne.

Anciens Gardes de Marine.

M. Pennart, & d'Herbaut.

Nouveaux Gardes de Marine.

M. Maizeriac, Saint Paul, la Garde, Chapreneau, Cuvat, Saint Cricq, & Platea.

L'INDIEN.

250. Hommes.

34. Pièces de Canon.

Capitaine.

M. Forant.

Lieutenans.

M. Julien.

de Gènes.

57

M. le Chevalier de la Luzerne en
second.

Enseigne.

M. de Chapizeau.

Officier surnuméraire.

M. Doroigne, Lieutenant de
Vaisseau.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. Doré, Daubrien, & de
Saint Victor.

LE CAPABLE.

250. Hommes.

44. Pièces de Canon.

Capitaines.

M. de la Motte.

M. le Baron des Adrets en second.

Lieutenans.

M. de Montgon.

M. Derval en second.

M. le Comte de Berthune, autre
Lieutenant.

M. de Source.

M. le Chevalier de Reaux.

Officiers surnuméraires.

M. de la Boissière, Capitaine de Frégate.

M. de Nointel, Lieutenant de Vaisseau.

M. de Boisjoly, Lieutenant de Vaisseau.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de Floransay, Languillet, Couffy, Metot, & Beaucaire.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. Derions, Foissy, Gregy, Mazoyer, Brunet, Capisquai, & Cheiluy.

LE BIZARRE.

250. Hommes.

44 Pièces de Canon.

Capitaines.

M. de Chaumont.

M. le Chevalier des Adrets, en
second.

Lieutenans.

M. de Pradine.

M. Darginy en second.

Enseignes.

M. Antoine Caffaro.

M. de Mornay.

Officiers surnuméraires.

M. Turgis, Lieutenant de Vais-
seau.

M. des Boisclercs, Lieutenant de
Vaisseau.

M. de la Baume, Lieutenant de
Vaisseau.

Anciens Gardes de Marine.

Mess. de l'Isle, de Loubs, de Con-
nèlieu.

Nouveaux Gardes de Marine.

Mess. Darcussiat, Sparron, De-
mené, Chenelet, & Corbiere.

FREGATES LEGERES.

LA VIPERE.

80. Hommes.

Capitaine.

M. Clavier.

Lieutenant.

M. Bricart.

Ancien Garde de Marine.

M. de la Peydiere.

LA TROMPEUSE.

Capitaine.

M. Flotte.

Lieutenant.

M. Prouë.

LA SUBTILE.

8. Pièces de Canon.

Capitaine.

M. Lileau , Enseigne de Vaisseau.

Lieutenant.

M. le Chevalier de Hauterive.

G A L I O T E S.

LA BRULANTE.

36. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. la Peaudière.

Lieutenant.

M. le Chevalier de Bonneuil.

Enseigne.

M. de Laurière.

LA CRUELLE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. de Pontac.

Lieutenant.

M. du Mont.

Enseigne.

M. de Vergons.

LA BOMBARDE.

36. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. de Combe.

Lieutenant.

M. de Simonnet.

Enseigne.

M. du Quesnel.

LA MENACANTE.

36. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. Gouëton.

Lieutenant.

M. de Bessous des Chiens.

Enseigne.

M. de Vatan.

LA

LA FOUDROYANTE.

36. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. de la Motte d'Airan.

Lieutenant.

M. de Fricambaut.

Enseigne.

M. de Fricambaut.

L'ARDANTE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. du Quesne-Mosnier.

Lieutenant.

M. Daires.

Enseigne.

M. de Fougis.

D

LA FULMINANTE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. Gombault.

Lieutenant.

M. de Chamzé.

Enseigne.

M. de Bonlainvilliers.

LA BELLIQUEUSE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. Beauffier-Felix.

Lieutenant.

M. le Chevalier du Coudray.

Enseigne.

M. le Chevalier de Dampierre.

LA TERRE RIBBLE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. Patoulet.

Lieutenant.

M. le Chevalier d'O.

Enseigne.

M. de Launay.

L'ECLATANTE.

36. Hommes.

8. Canons.

Capitaine.

M. de Grandpré.

Lieutenant.

M. le Vicomte de Coëtlogon.

Enseigne.

M. de la Motte Chabanc.

BRULOTS.

L'AMECON.

30. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. Serpaut.

LE CACHEE.

30. Hommes.

6. Canons.

Capitaine.

M. Blin.

FLUTES.

LE MERCURE, *Hôpital.*

50. Hommes.

30. Canons.

Capitaine.

M. Desprez.

L'IRONDELLE.

50. Hommes.

30. Canons.

Capitaine.

M. Aubert.

L'AVENANT.

50. Hommes.

18. Canons.

Capitaine.

M. Vincent Beauffier.

LA BALAINE.

50. Hommes.

16. Canons.

Capitaine.

M. Cadeneau.

LE BIENVENU.

40. Hommes.

18. Canons.

Capitaine.

M. Claveau.

LE CHAMEAU.

28. Hommes.

Capitaine.

M. de Pré.

LA BIENCHARGÉE.

28. Hommes.

10. Canons.

Capitaine.

M. le Chevalier de Lucenay.

LE CHARLOT.

50. Hommes.

10 Canons.

Capitaine.

M. de Lescotte.

17. TARTANES.

Et 72. Bastimens à Rame.

Commissaires.

mess. de Pointis & Landoüillette.

Commissaires ordinaires.

M. Garfault.

M. de Ohauvry.

M. Renaud.

Major.

M. de Raymundy,

Aydes-Major.

M. de Levy.

M. de Champagnette.

M. Colin.

M. Verguin.

M. Richard.

M. Geoffroy.

G A L E R E S.

L A R E A L E.

Chiourme 300. Hommes.

Officiers Généraux.

M. le Duc de Mortemart , General.

M. de Bonrepaus, Intendant Général.

M. le Chevalier de la Breresche,
Chef d'Escadre.

Capitaines-Lieutenans.

M. Boannes.

M. le Chevalier de Sainte Croix.

Sous-Lieutenans.

M. de Cambray.

M. d'Agoult.

Enseignes.

M. le Chevalier de la Messiliere.

M. de la Messiliere le jeune.

LA PATRONE.

Chiourme 300. Hommes.

Officiers Généraux.

M. le Chevalier de Nouailles,
Lieutenant Général.

M. du Maitz, Commissaire Général.

Lieutenans.

M. Baras.

M. du Mont.

Sous-Lieutenans.

M. Chabon.

M. de Montvilliers.

Enseignes.

M. de Clermont.

M. Colbert de Turgis.

Officier détaché.

M. Gessant, Lieutenant de la
Fortune.

L'INVINCIBLE.

Chiourme 202.

D v

*Chef d'Escadre.***M. le Chevalier de Bethomas.***Lieutenant.***M. Gombaut.***Sous-Lieutenant.***M. le Chevalier de Marcelange.***Enseigne.***M. Fontet.***Officiers détachés.***M. Gratian , Lieutenant de la**
Saint Louis.**M. de Ventimille, Enseigne de la**
Madame.**LA FORTE.***Chiourme 101.**Chef d'Escadre.***M. le Chevalier de Breteuil.***Lieutenant.***M. Gravier.***Sous-Lieutenant.***M. Broulland.**

de Gènes.

83

Enseigne.

M. le Chevalier Puget.

Officier détaché.

M. le Chevalier Beauflot, Enseigne de la Fiére.

LA VICTOIRE.

Chiourme 200.

Capitaine.

M. le Chevalier de Jenson.

Lieutenant.

M. le Chevalier de Pennes.

Sous-Lieutenant.

M. de Lubieres.

Enseigne.

M. de Marcouville.

Officier détaché.

M. de Villeron, Lieutenant de la France.

LA REYNE.

Chiorne 200.

Capitaine.

M. de Montaulieu.

*Lieutenant.***M. Vidau.***Sous-Lieutenant.***M. le Chevalier de Levy.***Enseigne.***M. le Chevalier de Châteuil***Officier détaché.***M. de Manse , Sous-Lieutenant
de la France.****LA VALEUR:****Chiourme 200.***Capitaine.***M. du Vivier.***Lieutenant.***M. Monier.***Sous-Lieutenant.***M. de Forests.***Officiers détachés.***M. de la Periniere, Sous-Lieutenant
de la Superbe.****M. Bazeau, Ingenieur.**

LA SIRENNE.

Chiourme 203.

Capitaine.

M. de Forville.

Lieutenant.

M. de Bernage.

Sous-Lieutenant.

M. de Saint Paul.

Enseigne.

M. de Mouffy.

Officier détaché.

M. de Serignan , Lieutenant de
la Souveraine.

LA GRANDE.

Chiourme 202.

Capitaine.

M. de Maubousquet.

Lieutenant.

M. de Manse.

Relation
Enseigne.

M. Bouffet.

Officier détaché.

M. Doulières , Sous-Lieutenant
de la Fiére.

LA BELLE.

Chiourme 199.

Capitaine.

M. le Comte de Bueil.

Lieutenant.

M. de Saint Michel.

Sous-Lieutenant.

M. Libertat.

Enseigne.

M. de Maisonneuve.

LA FAVORITE.

Chiourme 199.

Capitaine.

M. le Chevalier de Pennes.

Lieutenant.

M. de Soiffans.

Sous-Lieutenant.

M. le Chevalier Descrainville.

Enseigne.

M. de l'Épinay.

Officiers détachés.

M. l'Épinay , Lieutenant de la
Brave.

M. Cauviffon , Enseigne de la
Brave.

LA HARDIE.

Chiourme 204.

Captaine.

M. le Chevalier de Herem.

Lieutenant.

M. de Manse.

Sous-Lieutenant.

M. Ferrant.

Enseigne.

M. Cornac.

*Relation**Officier détaché.*

M. le Chevalier de la Saône. En-
seigne de la Fortune.

L'AMAZONE.

Chiourme 199.

Capitaine.

M. le Chevalier de la Roche-
choüart.

Lieutenant.

M. Clement.

Sous-Lieutenant.

M. de Marle.

Enseigne.

M. de la Bretesche.

Officier détaché.

M. Monier, Sous-Lieutenant de
la Madame.

LA FIDELLE.

Chiourme 200.

de Gènes.

89

Capitaine.

M. de Montfuron.

Lieutenant.

M. Espanet.

Sous-Lieutenant.

M. de Pennes.

Enseigne.

M. de la Vergne.

Officier détaché.

M. de Simianne, Sous-Lieutenant
de la Fiére.

LA GALANTE.

Chiourme 199.

Capitaine.

M. le Chevalier Duchon.

Sous-Lieutenant.

M. de la Bretesche.

Enseigne.

M. d'Evreux.

M. de Feuquerolles, Enseigne de
la France.

LA FERME.

Chiourme 199.

Capitaine.

M. le Vicomte de Lauzun.

Lieutenant.

M. de la Combe.

Sous-Lieutenant.

M. le Chevalier de Benoise.

Enseigne.

M. le Chevalier de la Roche.

Officier détaché.

M. de Courteil, Enseigne de la
Princesse.

LA DAUPHINE.

Chiourme 202.

Capitaine.

M. le Chevalier de la Fare.

de Gènes.

91

Lieutenant.

M. Chaumont.

Sous-Lieutenant.

M. Bousquet.

Enseigne.

M. le Chevalier de Morangé.

Officier détaché.

M. de Sabran, Lieutenant de la
Superbe.

LA FLEUR DE LIS.

Chiourme.

Capitaine.

M. le Comte du Luc.

Lieutenant.

M. de Serignan.

Sous-Lieutenant.

M. le Chevalier de Langeron.

Enseigne.

M. de Varesse.

Officier détaché.

M. de Maugiron, Enseigné de la
Souveraine.

LA COURONNE.

Chiourme 198.

Capitaine.

M. de Bourseville.

Lieutenant.

M. le Chevalier Dardenne.

Sous-Lieutenant.

M. le Chevalier de Valance.

Enseigne.

M. le Chevalier du Hamel.

*Officier détaché.*M. Marin , Sous-Lieutenant de
la Renommée.

LA PERLE.

Chiourme 208.

Capitaine.

M. le Chevalier de Tincourt.

Lieutenant.

M. Passebon.

Sous-Lieutenant.

M. le Chevalier de Clermont.

Enseigne.

M. de Marillac.

*Officier détaché.*M. du Barre, Enseigne de la Saint
Louis.*Major.*

M. de Savonnières.

Aydes-Major.

M. de Bombel.

M. de Couttebonne.

M. le Vasseur, Commissaire or-
dinaire.

Officiers ordinaires. 208

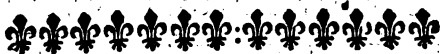
Officiers extraordinaires. 552

Comme tout ce qui a pré-
cedé cette Liste regarde seu-
lement l'Affaire de Gènes,
& non pas ce qui s'est passé

devant cette Place , & à l'Attaque du Fauxbourg de Saint-Pierre d'Arène , je vay me taire pour laisser parler les autres , en vous donnant une Relation entiere qui m'est venuë des Isles d'Hières. De toutes celles que j'ay reçûes, je n'en ay point vû de plus exacte , ny de plus fidelle, suivant mesme le raport de quelques Personnes qui se sont trouvées à l'Action , & à qui je l'ay communiquée. Plusieurs ont parlé des sujets que le Roy a eus de se plaindre des Génois ; mais celle que je vous envoie semble

les avoir réunis tous , & vous y en trouverez même de nouveaux , dont vous n'avez point encore entendu parler. Je vous en fais part de la manière que je l'ay reçu , & même avec le Titre qu'on luy a donné.

**JOUR**



JOURNAL

*Contenant ce qui a esté executé
devant Gènes , par l'Armée
Navale du Roy au mois de
May dernier.*

LES Génois ayant donné
au Roy plusieurs sujets
de se plaindre de leur con-
duite , Sa Majesté resolut de
de les en châtier , s'ils ne se
portoient à luy en faire satis-
faction. Elle ordonna pour
cét effet à Monsieur le Mar-
quis de Seignelay de s'embar-
quer sur son Armée Navale,
pour

pour se rendre devant la Ville de Gènes, y agir conformément aux instructions qu'il reçut de Sa Majesté, signer tous les Ordres nécessaires pour leur exécution, & exciter par sa présence les Officiers à redoubler leurs soins & leurs efforts pour le succès de cette entreprise.

Il arriva à Toulon le 26. du mois d'Avril dernier, & y ayant donné tous ses ordres, il en partit avec l'Armée Navale le 5. May. Elle estoit composée de quatorze Vaisseaux, vingt Galeres, dix Galiotes, deux Brulots, huit Flutes,

E

vingt-sept Tartanes , & soixante-dix petits Bastimens à rame.

Le 7. elle relâcha à la Rade des Isles d'Hières.

Le 12. tous les Bastimens y estant assemblez , & Monsieur le Marquis du Quesne ayant reconnu que le vent estoit favorable , on mit à la voile.

Le 17. la Flote arriva devant Gènes ; & le même jour les dix Galioles qui avoient deux Mortiers chacune , se posterent à la portée du Canon des murailles , sur une Ligne qui comprenoit depuis

la Tour du Fanal de l'Armée, jusques au Fauxbourg de Bisagne qui estoit à la droite.

Les Vaisseaux se posterent sur une autre Ligne derriere les Galiotes, à deux cens toises de distance.

Les Galeres disposées en deux Escadres, furent postées aux extrémitéz des deux Lignes, d'où elles faisoient divers mouvemens pour soutenir l'action des Galiotes, & empêcher qu'aucun Bastiment ne sortit du Port de Gènes.

Les Flutes & les Tartanes, où estoient les Bombes & la

Poudre pour les mortiers , furent postées hors de la portée du Canon , un peu plus loin que les Galiores ; mais assez près pour pouvoir fournir facilement , & en peu de temps tout ce qui estoit nécessaire aux Bombardiers.

Le lendemain matin 18. le Sénat députa six Sénateurs pour faire Compliment à Monsieur le Marquis de Seignelay , qui après les avoir reçus avec beaucoup d'honnesteté , leur fit entendre , *Que la conduite de la Republique tenoit depuis longtemps à l'égard du Roy , leur devoit*

faire craindre les effets de sa juste indignation ; Qu'ils sembloient pour faire connoître leur étroite liaison avec ses Ennemis ; Que Sa Majesté ayant eu des preuves convaincantes , & par écrit des pernicioeux desseins concertez avec les Ministres, & avec la Cour d'Espagne , contre tous les droits de la bonne Guerre , pour brûler les Galeres , & ses Vaisseaux dans les Ports de Marseille , & de Toulon , Elle avoit esté informée en mesme temps , que ses desseins devoient estre executé par les Genoïs, & que c'estoit eux qui avoient inventé les horribles machines,

qu'on découvrit heureusement dans le fond de la Mer, leurs Complices en ayant revelé le Secret; Qu'ils avoient tenu des discours contre le respect dû à la Personne sacrée de Sa Majestés; Que par tout où ils avoient quelque pouvoir, ils avoient mal traité les Negocians François, & tâché d'interrompre leur Commerce; Qu'ils avoient laissé sans punition les outrages faits aux Domestiques de son Envoyé; refusé sans raison & sans aucun pretexte la demande que Sa Majesté leur avoit fait faire du passage des Sels de France par Savonne; fait bastir quatre

Galeres pour les joindre à celles de ses Ennemis ; résisté aux instances que Sa Majesté leur fit faire de ne point armer ces nouvelles Galeres, & affectée l'année dernière de les faire sortir sans nécessité, pour marquer seulement qu'ils ne vouloient point donner la satisfaction qui leur étoit demandée. Qu'ayant à choisir entre la protection du Roy, & celle d'Espagne, ils avoient préféré cette dernière, l'avoient demandée avec des Troupes Espagnoles pour mettre dans leur Ville, & reçu enfin une Lettre du Roy d'Espagne, où il prenoit formellement la qualité de

Protecteur de leur Republique
Qu'encore que cette derniere de-
marche pût passer pour une De-
claration de Guerre contre la
France, & que toute cette con-
duite si extraordinaire meritât
qu'un prompt châtiment qui
estoit en la main de Sa Majesté
néanmoins pour effet de sa cle-
mente, Elle avoit bien voulu
avant que de commencer aucun
Acte d'hostilité, leur donner le
temps de se repentir, & d'as-
sembler leur Conseil pour y pren-
dre des resolutions conformes à
leurs veritables interests, en luy
donnant une raisonnable satis-
faction, qui estoit de députer

quatre de leurs principaux Sénateurs pour la supplier d'oublier leurs fautes passées , & pour luy donner des assurances d'une meilleure conduite à l'avenir , & de remettre entre les mains de ses Officiers les quatre Corps de Galeres qu'ils avoient fait bastir , moyennant quoy Sa Majesté les faisoit assurer d'une entiere & solide protection , & du maintien de leur liberté.

Le Sieur Saully , qui se trouvoit le plus ancien de six Députez , & qui portoit la parole, apres avoir tenu quelques discours generaux , par lesquels ils pretendoient justi-

fier la conduite de la République , prit congé de M^r le Marquis de Seignelay , & luy dit qu'ils alloient faire leur rapport au Conseil qui estoit déjà assemblé , de ce qu'il venoit de leur faire entendre, & qu'en suite ils feroient leur réponse , qu'ils ne pouvoient faire auparavant.

Ces six Députés furent salüez en sortant du Vaisseau, de cinq coups de Canon, comme il se pratique entre les Nations qui ne font point en Guerre.

Leur Conseil finit à cinq heures du mesme soir ; mais

au lieu de réponse , prévenus à leur ordinaire par l'animosité qui les aveugle depuis long-temps contre leur propre bien , ils commencèrent lors qu'on s'y attendoit le moins , à faire une décharge de toute leur Artillerie sur l'Armée Navale de Sa Majesté ; ce qui obligea aussi-tôt de faire le signal aux Galiotes à Mortier de tirer sur la Ville. Elles le firent avec tant de promptitude & de succès , que deux heures après on commença à voir le feu dans plusieurs de leurs Palais , & de leurs Edifices publics. .

Monsieur de Levy Major des Vaisseaux commandoit les Chaloupes & les Bateaux, qui servoient à porter la Poudre & les Bombes dans les Galiotes. Monsieur de Chauvry Commissaire ordinaire de la marine, en faisoit faire la distribution.

Messieurs de Pointy & Landouillette Commissaires de l'Artillerie, estoient sur les Galiotes, dans une action continuelle, pour faire remédier à tous les accidens qui pouvoient arriver, & commandoient deux Mortiers chacun.

L'Officier général qui étoit de jour, visitoit continuellement tous les Postes, & portoit les ordres à Monsieur le Chevalier des Goutes, qui commandoit les dix Galio-tes.

Le 19. on continua à tirer des Bombes, & les Galio-tes se postèrent plus près de la Ville.

Le même jour Monsieur de Bonrepaus, Intendant general de l'Armée Navale, en fit la reveüe.

Le 20. deux Anglois qui chargeoient dans le Port de Gènes, en sortirent, ayant

reconnu qu'ils n'y pouvoient
laisser plus long-temps leurs
Vaisseaux en seûreté. Ils ra-
porterent à Monsieur le Mar-
quis de Seignelay, que la Vil-
le estoit reduite en un estat
pitoyable, que le desordre y
étoit fort grand; Que la troi-
sième Bombe qu'on avoit ti-
tée, estoit tombée sur le Pa-
lais du Doge, dans le temps
que le Conseil y étoit assem-
blée; Que le lendemain ce
Palais fut entierement détruit
par d'autres Bombes, en for-
te que le Doge fut obligé
d'en sortir, & d'aller loger
hors la Ville, dans une mai-

son destinée pour les manufactures, qu'ils appellent *l'Auberge*; Qu'il y avoit jusqu'à ce jour-là environ trois mille maisons de démolies ou brûlées; Que le Palais de Saint Georges, où est le Tresor de la Ville, estoit presque tout brûlé; Que l'Arcenal où étoient toutes leurs Armes, l'estoit entierement; leur magazin general, qu'ils appellent *du Port Franc*, tout-à-fait consumé, avec les marchandises qui estoient dedans, estimées à des sommes immenses.

Le 21. on prit plusieurs Gènois qui fortoient dans des

Felouques ; ils confirmerent ce que les Anglois avoient dit , & ajoûterent que depuis la nuit du 17. jusques au 19. les Bombes avoient ruiné tous les Quartiers qui sont depuis Carignan jusques à Banqui , lieu où tous les Marchands s'assembloit pour leur commerce , & qu'on n'avoit sauvé ny meubles ny marchandises ; Que Banqui mesme estoit abbatu ; le Palais de Saully entierement renversé , aussi-bien que celuy du Prince Doria qui est au dessus de *Strada nova* ; Que tout étoit à feu & à sang dans la Ville ,

& que les Bandits & les Espagnols pilloient impunément toutes les maisons; ce qui a esté reconnu veritable par les suites, estant certain que l'embrasement fût universel, & la frayeur si grande, que la plûpart des Habitans s'enfuirent dans les montagnes, & laisserent leurs Maisons toutes meublées exposées au pillage.

Monsieur de la Quere, Capitaine de Galere, qui avoit esté envoyé en Italie, écrivit de Livourne à peu près les mesmes choses, que les Anglois & les Prisonniers Gé-

nois avoient dites ; ce qu'il assuroit avoir leû dans des Lettres que des Personnes de consideration écrivoient de Gènes à leurs Amis à Florence, dont on a vû depuis les copies.

Le 22. quelques Mortiers ayant eu besoin d'être racommodez , & les Bombardiers qui chargeoient les Bonibes, ne pouvant suffire à en charger autant que l'on en tiroit, il fut resolu de cesser de tirer pendant quelque temps, afin de pouvoir remettre les choses en état , & de recommencer avec plus de vigueur. La

Ville cessa aussi de tirer de son costé.

MONSIEUR le Marquis de Seignelay , voulant profiter de cette espee de Trêve pour suivre toujours les intentions de Sa Majesté , qui estoient de pardonner aux Génois s'ils se mettoient à la raison , & croyant que l'horrible desordre que cinq cens Bombes qui avoient esté tirés jusqu'à ce jour-là , avoient fait dans la Ville , & la juste crainte de la voir détruire entièrement par dix mille autres Bombes qu'on avoit encore à leur tirer , leur pour-

roient faire prendre des résolutions plus salutaires, après avoir pris les précautions que l'on prend en ces sortes d'occasions, envoya Monsieur de Bonrepaus dans la Ville, qui leur dit de sa part, qu'ils pouvoient encore éviter leur entière ruine, en donnant à Sa Majesté la satisfaction qu'Elle leur avoit fait demander. Il leur exposa aussi tout le mal qui leur alloit arriver, & les raisons qui les devoient obliger à s'en garentir, en recevant cette seconde marque de la clemence de Sa Majesté, avec

plus de déference qu'ils n'avoient receu la premiere.

Ils parurent d'abord y estre sensibles. Jean Marie Doria, General de leurs Galeres, qui le receut le premier sur la Capitaine avec beaucoup de civilité, le fit accompagner dans la Ville par les Sieurs Lomelin & Spinola, Capitaines de Galeres.

Le Sieur Salvago, Secrétaire de la Republique, que Jean Marie Doria avoit fait avertir, le vint recevoir à la Porte de Saint Georges; & après avoir conféré quelque temps avec luy, il luy dit

qu'il estoit impossible qu'on luy rendist aucune réponse cette nuit là; que les Loix de la Republique ne permettoient point qu'on prist aucune deliberation que dans l'Assemblée qu'ils appellent *le petit Conseil*, qui se devoit tenir le lendemain matin; que les Sénateurs estoient avertis de s'y trouver, & que de sa part il ne manqueroit point d'y rapporter fidèlement & exactement ce qu'il venoit de luy faire entendre, dont on envoyroit la réponse. Cette Negotiation dura jusques à minuit; après quoy

Monsieur de Bonrepaus s'en retourna à l'Armée Navale. Ces deux Capitaines l'accompagnerent jusques hors du mole.

Mais quelques bonnes résolutions que ce commencement de punition eût fait prendre aux Génois pour conserver le reste de leur Ville „ les Espagnols qui y estoient les plus forts , & qui avoient un grand interest à empêcher l'accodement, continuerent leurs Brigues le reste de la nuit, pour les obliger à faire la réponse que le Major de la Ville porta le len-

demain à onze heures du matin à Monsieur le Marquis de Seignelay , contenant, *Qu'ils estoient fâchez d'avoir obligé Sa Majesté à leur donner de si terribles marques de son indignation ; mais faisant entendre en mesme temps , qu'ils n'estoient plus en état de rien faire de ce qui leur estoit demandé.*

Dans ce mesme instant les Galiores recommencerent à tirer, & Monsieur de Bonrepas qui avoit tout observé avec soin, ayant fait son rapport de l'état auquel il avoit trouvé les Vaisseaux & les Galeres

Galeres de la Republique dans le Port, des Postes que les Troupes d'Espagne occupoient, qu'elles estoient au nombre de trois mille Hommes, qu'il n'y avoit point de Cavalerie dans la Ville, ny dans les Faux-bourgs; on disposa toutes choses pendant le reste du jour, pour la descente qui avoit esté resoluë du costé de Saint Pierre d'Arene, & qui fut executée le 24. en cette sorte, avec tout l'avantage & toute la gloire imaginable pour les Armes de Sa Majesté.

Il fut détaché 1850. Hommes des Vaisseaux, & 2000. des Galeres, avec les Officiers pour les commander.

Ces Troupes furent embarquées le 23. à l'entrée de la nuit, dans les Chaloupes & les Bateaux destinez pour cela. Chaque Soldat prit pour trois jours de pain pour subsister à terre, en cas que le mauvais temps retardât le rembarquement.

Le Détachemens de la fausse Attaque du côté de Bisagne qui estoit de 700. Hommes, commandez par Monsieur le Marquis d'Am-

freuille Chef d'Escadre, partit à dix heures du soir, escorté par trois Galeres. Son ordre estoit de descendre à terre, si les Chaloupes pouvoient aborder, & après avoir fait un grand feu de la mousqueterie, & brûlé quelques maisons, de s'en revenir devant le jour à l'attaque du Fauxbourg de Saint Pierre d'Arehe. Monsieur de la Motte, Capitaine de marine, qui commandoit sous luy, ayant fait entrer sa Chaloupe entre deux Rochers, trouva moyen de descendre le premier à terre

avec Monsieur de Boisjoly
Lieutenant de Vaisseau , &
quinze Soldats , & sans exa-
miner s'il estoit suivy , il s'a-
vança trop avant dans la
terre , & se rendit maistre
d'une maison. Monsieur le
marquis d'Amfreville des-
cendit aussitôt après , quoy
qu'avec difficulté , suivy de
Monsieur le marquis de Ble-
nac Capitaine de marine , de
Monsieur de la Boissiere Ca-
pitaine de Fregate legere ,
de Monsieur de Serignan
Lieutenant de Galere , de
Monsieur le Chevalier de
Tourouvre Enseigne de

Vaisseau, & de quelques autres Officiers ; & ayant reconnu qu'il estoit impossible de faire approcher les chaloupes assez près de terre pour pouvoir faire descēdre les Soldats , il se rembarqua, & fût blessé d'un coup de mousquet à la cuisse ; ce qui ne l'empêcha point de donner des ordres nécessaires pour faire faire un grand feu de sa mousqueterie , & des Pierriers de Chaloupes sur les Ennemis , qui de leur costé faisoient grand feu derrière les murailles , dont la Coste est bordée. Mon-

fieur le Chevalier de Chaulieu Lieutenant de Vaisseau, & Monsieur de Sources Enseigne, y reçurent des blessures dont ils sont morts depuis.

Monsieur le Marquis de Seignelay, qui étoit fort près de cette Attaque pour estre informé de tout ce qui se passoit, ayant appris la difficulté qu'il y avoit de descendre, & la blessure de M^r le Marquis d'Amfreville, envoya l'ordre à Monsieur de Champigny, Capitaine de marine qui se trouva le plus ancien, de passer avec le dé-

tachement du côté de Saint Pierre d'Arene , & aux trois Galeres de les escorter.

M^r le Duc de Mortemar cōmandoit toute la descente , & devoit attaquer vis-à-vis d'un Fort qui est sur le bord de la mer , au milieu du Fauxbourg de Saint Pierre d'Arene , M^r le Chevalier de Tourville , Lieutenant General des Vaisseaux , à sa droite du côté de la Ville , & M^r le Chevalier de Léry , Chef d'Escadre des Vaisseaux , à sa gauche , du côté d'une petite Riviere qui termine le Fauxbourg.

F iiij

Le Corps de Troupes du Détachement de M^r de Mortemar commandé sous luy par M^r le Chevalier de Bethomas, Chef d'Escadre des Galeres, étoit composé de 1200. Hommes, sçavoir 800. Soldats commandez par M^r le Chevalier de Janson, Capitaine de Galeres, 150. Grenadiers commandez par Messieurs Sabran, Barras & Vidau, Lieutenans de Galeres, & 200. Matelots commandez par Monsieur le Chevalier de Ricoux, Capitaine de Marine.

Celuy de M^r le Cheva-

lier de Tourville estoit commandé sous luy par M^r le Chevalier de Chaumont, Capitaine de Marine, & étoit composé de 800. hommes, sçavoir 50. anciens Gardes de la Marine, commandez par Monsieur le Chevalier de Chalais, Capitaine, de Marine, 100. nouveaux Gardes commandez par M^r de Sertau, Lieutenant de Vaisseau, 100. Grenadiers commandez par M^r le Marquis de la Porte, Capitaine de Marine, 500. Soldats commandez par M^r le Chevalier de Genlis, Capitaine

taine de Marine, & 150. Matelots commandez par M^r le Chevalier de Digoine, Capitaine de Marine.

Celuy de M^r le Chevalier de Léry étoit commandé par M^r de Belle-Isle Erard, Capitaine de Marine, & composé de 800. Hommes, sçavoir 50. nouveaux Gardes de la Marine, commandez par M^r de Champagnette, Lieutenant de Vaisseau, cent Grénadiers commandez par M^r le Chevalier des Adrets, Capitaine de Marine, 550. Soldats commandez par M^r le Chevalier de Villars aussi

Capitaine de Marine , & cent Matelots commandez par M^r de Courtagnon, Lieutenant de Vaisseau.

Les Chaloupes qui portoient les Troupes étoient commandées par les meilleurs Officiers mariniens des Vaisseaux , & de cinq en cinq par un Lieutenant , ou un Enseigne , qui en répondoit pour estre assuré qu'il ne s'en écarteroit aucune, & qu'on les trouveroit toujours prestes au lieu où le rembarquement se devoit faire. Ces Chaloupes étoient distinguées par des

Giroüettes de différentes couleurs , afin qu'on pût connoître de quel Détachement elles étoient.

Comme il y avoit un Fort à attaquer , & des Retranchemens à faire , on chargea dans six Tartanes quatre Canons , deux Petards , des Mantelets d'appuy pour couvrir les Petardiers , des Sacs à terre , des Echelles , des Péles , des Besches , des Hoyaux , & tous les autres Outils nécessaires pour remuer la terre. Cinq Ingénieurs furent commandez pour conduire les Tra-

vaux, ſçavoir Meſſ. de Combet & Razeau pour le Détachement de M^r de Mortemar, Meſſ. Niquet & Plantier pour celui de M^r le Chevalier de Tourville ; & M^r de S. Louis pour celui de M^r le Chevalier de Léry.

M^r de Garſault, Commiſſaire ordinaire de la marine, fut chargé du ſoin de les faire diſtribuer, & il les fit rembarquer après l'Action.

Trois autres Tartanes étoient chargées de Hâches pour rompre les Portes ; & de Bombes, Barils de Poudre, & Artifices pour brûler les maiſons.

Mess de Saint Martin & Hubert , Ecrivains principaux , en firent la distribution aux matelots de chaque Détachement commandez pour les porter à terre.

Tous ces Bâtimens soutenus par dix Galeres s'approcherent de terre en bon ordre un peu avant le jour.

Les dix Galeres commandées par M^r le Chevalier de Noailles Lieutenant General , firent trois décharges de leur Canon , à l'endroit où la descente se devoit faire, & pendant toute l'Action canonnerent les Bateries du

Fanal , avec tout le bon ordre , & toute la diligence possible.

Les Ennemis qui n'avoient point paru jusqu'au moment du débarquement , firent un grand feu à la faveur d'une muraille qui est sur le bord de la mer , derriere laquelle ils étoient retranchez. Ils étoient en grand nombre, car outre toute la milice du Pais, il y avoit quinze cens Hommes de Troupes réglées, sçavoir un Regiment milanois de mille Soldats , & cinq cens Suisses.

Le feu de cette mousquet-

terie n'empêcha pas M^r le Duc de Mortemar de descendre à terre , à la teste de ses Troupes , accompagné de M^r le Chevalier de Bethomas , de M^r Guilloire , major de la Ville de Toulon , de M^r de Bombelles , Ayde-major des Galeres , & des autres Officiers qui formoient leurs Bataillons à mesure que les Soldats débarquoient. M^r le Chevalier de Tourville , & M^r le Chevalier de Léry, qui étoient descendu chacun de leur côté à la teste de leurs Détachemens , se joignirent à celuy de M^r le Duc de

Mortemar , & marcherent en bon ordre droit au premier Retranchement , d'où il chasserent les Ennemis. On commanda d'abord des Travailleurs pour démolir cette muraille , afin qu'elle ne leur pût plus servir , lors de la retraite. M^r le Duc de Mortemar marcha ensuite droit au Fort , dans lequel il y avoit environ cent Hommes qui l'abandonnerent dès qu'ils s'aperçurent qu'on alloit à eux avec des échelles & des petars. On y établit une Garde pour s'en assurer, comme aussi à toutes les ave-

nuës des ruës du côté de la Mer , après quoy on travailla à deux Retranchemens depuis les maisons jusqu'à la Mer ; ce que M^r de Combes fit executer avec toute la diligence possible.

Le lieu du rembarquement étant ainsi assuré & à couvert , on continua de pousser les Ennemis de maison en maison , & d'occuper les mesmes Postes qu'ils abandonnoient. Monsieur le Chevalier de Tourville alla prendre le sien au bout du Fauxbourg sur les murailles de la Ville. Il donna , depuis

le moment qu'il descendit à terre le premier jusqu'à ce qu'il fut rembarqué , des marques continuelles d'une grande valeur , & d'une grande capacité.

M^r le Chevalier de Chaumont y fit tout ce qu'on peut attendre d'un grand courage.

M^r le Chevalier de Léry prit son Poste à l'entrée de la Riviere qui est sur la gauche. Il chargea , & tout plia devant lui. Après le premier feu des Ennemis , qui abandonnerent leur Retranchement , il les poussa avec les

Grenadiers jusques hors du Fauxbourg, & ayant fait retrancher par M^r de S. Louis, un chemin qui étoit près du Pont, il s'avança vers des Haliers, d'où les Ennemis faisoient un grand feu, & poussé par ce même desir qui l'avoit toujours porté à vouloir faire plus qu'un autre, & par cette intrepidité dont il avoit si souvent donné des marques, il s'approcha fort près de ce Halier, n'étant suivy que de M^r le Chevalier des Adrets, & de sept ou huit Grenadiers, & reçut un coup de mousquet.

à travers le corps , dont il mourut une demi heure après.

M^r de Belle-Isle Erard, qui de son côté avoit donné dans les Jardins enfermez de murailles , avec Messieurs les Chevalliers de Villars, Capitaine, Dargeny, & de Bayers Lieutenans , M^r Demons aussi Lieutenant , & M^r de Mornay, Enseigne, s'en étant rendu maître, & ayant fait abandonner un moulin aux ennemis , les poussa jusques au Pont , dont on ne jugea pas à propos de s'emparer, parce que ce poste étoit trop

éloigné, & ne servoit de rien à cette action.

M^r du Quesne - Monros soutint avec beaucoup de vigueur un poste tres - important qu'il gardoit. Monsieur de Champagnette , Lieutenant de Vaisseau , avec dix Gardes de Marine , posté dans une grande Maison qui commandoit aux Jardins , soutenoit la retraite de M^r le Chevalier de Villars , & de M^r Démons ; & comme les ennemis faisoient grand feu de l'autre côté de la Riviere, & qu'il y en avoit même qui regagnoient des Rozeaux

qui étoient en deça , Monsieur de Belle-Isle Erard fit rétablir un Retranchement que les ennemis avoient abandonné , & s'en servit fort utilement ; après quoy estant accompagné de monsieur le Comte des Goutes, Capitaine de Marine , de monsieur le Chevalier de Feuquieres , de messieurs de Saint André, Mommejean , Blenac Lomé , & Julien , il les repoussa , & leur fit passer la Rievère. Il laissa ces mêmes Officiers pour garder ce Poste , & monsieur le Chevalier de Buffy dans un autre qu'il sou-

tint avec fermeté , & où il fut blessé d'un coup de mousquet à la jambe.

M^r le Chevalier de Gesvres, Lieutenant de Vaisseau, qui commandoit cinquante Soldats à un Poste avancé, s'y distingua.

M^r le Duc de Mortemar se trouvoit par tout , & envoyoit ses ordres par mess. de Savonieres , Major des Galetes , de Bombelles , & le Chevalier de Courtebonne, Aydes-Major.

M^r de Raymondis , Major des Vaisseaux , descendit à terre des premiers , & se rembar

rembarqua des derniers, ayant toujours agy, pendant l'Actiō.
Mes. le Chev. de Janson, de Vivier, Montolieu, Maubousquet, Forville, Comte du Luc, Boursonville, & le Chevalier de Roannez, Capitaines de Galeres, firent tres-bien leur devoir, comme aussi les autres Officiers qui servoient sous eux.

Après qu'on eut entièrement chassé les ennemis du Fauxbourg, les Matelots conduits par leurs Officiers, partie armez de Haches, & partie chargez d'Artifices, de barils de poudre, & de bom-

G H

bes, rompoient les portes des maisons , & y mettoient le feu, duquel le Fauxbourg fut presque entieremēt consumé,

M^r le marquis de Seignelay qui voyoit d'un Vaisseau fort près de l'attaque tout ce qui s'y passoit , s'étant aperçeu sur le midy que le vent avoit changé au Sud-est , & que se fortifiant comme il y avoit apparence , la Mer qui grossit beaucoup de ce vent , auroit pû empêcher le rembarquement , fit avertir Monsieur le Duc de Mortemar qu'il étoit temps qu'il se retirast ; ce qu'il fit avec un si bon ordre qu'il ne

perdit pas un seul homme dans le rembarquement.

M^r le Chevalier de Bethonias s'y distingua par son courage, & par la bonne éduite.

Monsieur le Chevalier Dumené Capitaine de Marine, & Mons. Guilloire qui étoient auprès de Monsieur le Duc de Mortemar, y Intervirent aussi utilement.

Monsieur le Marquis de la Porte qui commandoit les Grenadiers du détachement de M^r le Chevalier de Tourville, y fit des merveilles.

Monsieur le Chevalier des Adrets qui commandoit ceux

G H ij

du détachement de Monsieur le Chevalier de Léry, ayant reçu un coup de mousquet au bras, reprit son Poste dès qu'il eut esté pansé.

Tous les Grenadiers firent bien leur devoir, & c'est à eux qu'est dû principalement le succès de cette action.

Dès qu'on fut de retour dans les Vaisseaux & dans les Galeres, Messieurs Hayet, Commissaire General de la Marine, & le Vasseur, Commissaire ordinaire des Galeres, firent la revue des morts & des blesez dont la liste est cy-aprés.

Les 25, 26 & 27. on con-

tinua de tirer des Bombes
avec un effet prodigieux.

10. Depuis le 17. jusqu'au ma-
tin du 28. on tira 13300.

Bombes.

Il y eût par tout un si bon

ordre qu'il n'arriva aucun ac-

cident, & qu'il n'y eut aucun

moment de perdu, mesme

dans les divers mouvemens

qu'on fit faire aux Galiotes

pour les mettre à portée de

battre, & de brûler égalemēt

tous les quartiers de la Ville.

Le reste de la journée du

28. fut employé à lever les

ancres des Galiotes qui étoient

à la portée du mousquet des

GH jii

Bateries de la Ville, & que les Chaloupes firent en plein jour.

Le soir, les Galiotes étant retirées derrière les Vaisseaux, Mr le Duc de Mortemar mit à la voile avec vingt Galeres pour aller aux côtes de Catalogne. Il prit en passant dix autres Galeres commandées par Mr de Manse, Chef d'Escadre, qui le joignirent à Saint Remi.

Le 29. M^r le Marquis du Quésne mit à la voile avec dix Vaisseaux, & après avoir renvoyé les Galiotes à Toulon, & fait de l'eau aux Isles d'Hières, il continua sa route vers les côtes de Catalogne.

M^r le Chevalier de Tourville avec cinq Vaisseaux, & quatre Galiotes à rame, est demeuré sur les côtes de Gènes.

*Fait aux Isles d'Hières le 6. Juin
1684.*

J'ay voulu vous laisser lire la Relation entiere de ce qui s'est passé devant Gènes sans l'interrompre, pour y mêler les noms des Officiers des Vaisseaux, & des Galeres qui ont esté détachez pour les attaques de ses Fauxbourgs. Ces noms meritent d'estre connus, & je croy qu'il vous

G H ïij

paroîtront assez bien placez icy, pour ne vous pas laisser remarquer que j'aurois pû vous les apprendre plutôt.

LISTE DES OFFICIERS
des Vaisseaux & des Galeres
du Roy, qui furent détachez
pour les Attaques des Faux-
bourgs de Gènes.

DETACHEMENT
de M^r le Duc de Mortemar.

M^r le Chevalier de Bethomas,
Chef d'Escadre des Galeres.

Capitaines de Galeres.

Mess. le Chevalier de Jenson.

De Montaulieu.

Du Vivier.

De Forville.

De Maubousquet.

Le Comte du Luc.

De Bourseville.

Le Chevalier de Roannez.

Capitaines de Vaisseaux.

Mess. le Chevalier Dumené.

Le Chevalier de Ricoux.

Le Baron des Adrets.

Lieutenans de Galeres.

Mess. de Barras.

Gessant.

Gratian.

Granier.

Le Marquis de Velleron.

Giraudy.

De Manse.

De S. Michel.

De Soiffans.

Clement.

Le Chevalier d'Arbouville.

La Combe.

Chaumont.

G H V

De Sabran.

De Serignan.

Espanet.

Lieutenans de Vaissaux.

mess. le Chevalier Parisot.

Hercules de la Roche.

Sous-Lieutenans de Galeres.

mess. de Cambray.

Dagoult.

De Montvilliers.

De Lubieres.

De Manse.

De la Periniere.

Doulieres.

Descrainville.

De marle.

mosnier.

De la Bretesche.

Le Chevalier de Benoist.

Le Chevalier de Valence.

marin.

Le Chevalier de Clermont.

Le Chevalier de Langeron.

Enseignes de Galeres.

**mess. le Chevalier de la mess-
filierie l'ainé.**

**Le Chevalier de la messiliere
le Cader.**

De Clermont.

**Le Chevalier de Tresse-
manes.**

Ventimille.

Puget.

Beaufret.

Le Chevalier de mouffy.

Cauvillon.

Le Chevalier de la Saône.

De la Vergne.

Le Chev. de Fouquerolles.

Courteik.

Le Chevalier de morange.

De maugiron.

De marcillac.

Du Bar.

Enseigne de Vaisseau.

M. de Belimon.

Officiers Major.

mess. de la Savonniere, major.

Bombelles, Ayde-major.

Le Chevalier de Courtebône.

*Officiers de la Compagnie des Gardes
de M^r le Maréchal de Vivonne.*

mess. Dautigny, Commandant.

Pontrac, Enseigne.

S. Clair, maréchal des Logis.

DETACHEMENT
de M^r le Chev. de Tourville.*Capitaines.*

mess. le Chev. de Chaumont.

Le marquis de la Porte.

Le Chevalier de Digoine.

Le Chevalier de Chalais.

Le Chevalier de Genlis.

Le Comte d'Ampheldt.

Le Chevalier de Chasteau-
morand.

de Gènes.

157

De Motheux, Capitaine de
Fregate legere.

De Longchamp, Capitaine
de Brûlot.

Lieutenans.

Mess. le Chev. de Raymond.
Pouffin.

Languillet.

Le Chevalier de la Guiche.

Dorogne.

Demons.

Le Chevalier de la Rongere.

De Maisonnète.

De Chaulieu.

Le Marquis de Mongon.

Champagnette l'aîné.

Le Marquis d'O.

Le Chevalier de Sceaux.

De Sertau.

Des Boisclairs.

Le Chevalier de Beaujeu.

De Turgis,

Le Marquis de Chasteau-
Morand.

Le Chevalier de Surgeres.

Le Chevalier Dalegre.

Le Chevalier de Nointel.

Le Comte de Bethune.

Le Chevalier Dorval.

De Coutbou-Blenac.

Enseignes.

Mess. Damnoncourt.

De la Bourdonniere.

Antoine Caffaro.

Le Chev. de Bloyac Saujon.

Gedoüin.

Le Marquis de la Riviere.

Le Marquis de Culan.

Le Chevalier Pepin.

Damanzé.

De Majancourt.

Le Chevalier de Thesu.

De Moisset.

De Folemprise.

Le Chevalier de S. Olair.

DETACHEMENT
de M^r le Marq d'Amfreville.

Capitaines.

Mess. de la Motte.

De Champigny.

Le Marquis de Blenac.

Le Chevalier d'Amfreville.

De la Boissière, Capitaine de

Fregate legere.

Lieutenans.

Mess. le Chevalier de Venize.

Beauflier.

Brulon.

De S. Pierre-Courcy.

De Boisjoly.

De la Roche-Alart.

Le Chevalier de Lanion.

Le Chevalier de Chauvieu.

Enseignes.

Mess. de Burgues.

Jean Caffaro.

De Mançville.

De Sources.

Des Brassarts.

Le Chevalier de la Riviere.

Barbanfon.

De Boislegue.

De Mimars.

Le Chevalier de Tourouvre.

De Pressac.

De Pont.

Le Chevalier Pepin.

DETACHEMENT de M^r le Chevalier de Léry.

Capitaines.

Mess. de Bellisle-Erard.

Le Comte des Gouttes.

Le Chevalier des Adrets.

Du Quefne-Monres.

Le Chevalier de Villars.

Lieutenans.

Mess. Julien.

De Perussis.

De S. André-Montmejan.

Desmons.

Darginy.

Le Chevalier des Gouttes.

Le Chevalier de Courtagnô.

Le Chevalier de Modene.

Le Chevalier de Bayers.

De Boissirame.

Le Chevalier du Cambout.

Le Chevalier de la Luzerne.

De Rancé.

Le Chevalier de Feuquieres.

Le Comte de Chavigny.

Le Chevalier de Montgon.

Le Chevalier de Gesyres.

Desgoz.

Enseignes.

Mess. la Chesneau.

Blenat-Lomme.

Le Chevalier de Lambilly.

Le Chevalier de Boisgranier.

De Chapizeaux.

Le Chevalier de Buffy.

De Ferville.

Du Plessis-Mornay.

Le Baron Dacy.

Le Chevalier des Reaux.

Hartman, Volontaire.

Officiers Majors.

Mess. de Raymondis, Major
de l'Armée Navale de De-
vant.

Le Chevalier de Cham-
pagnette Ayde-Major.

Parmy le grand nombre de Relations qu'on voit ordinairement sur les actions de vigueur & d'éclat, il s'en trouve quelques-unes qui sont tres-exactes, tres-bien suivies, & sur tout tres-veritables. Celle que je viens de vous faire lire à toutes ces qualitez. Je ne vous la donne

pas seulement comme la meilleure qui ait été envoyée. Ce seroit peu, puis que la meilleure pourroit avoir quelques fautes. Je vous la donne encore comme étant tres-vraye, & c'est de quoy je puis assurer que j'ay une certitude entiere. Rien n'est plus essentiel à une Relation, mais aussi il n'y a rien de plus rare. Cependât les Relations, quoy que veritables, exactes, & bien suivies, peuvent avoir des endroits moins étendus, qu'ils ne font dans quelques autres, qui étant écrites avec peu d'exactitude pour toute la suite, viennent de particuliers, qui

se font trouver aux occasions,
qu'ils s'attachent à décrire; ce
qui fait que quelquefois leurs
Relations ne parlent que de
ces seuls endroits pour les-
quels ils écrivent uniquement.
Comme d'ordinaire les hommes
que rien à ces morceaux de
Relation, je me croirois digne
des reproches du public, si je
les laissois en voyelle dans des
Lettres, avec lesquelles il est
leur qu'ils périroient. Les Au-
teurs des Relations les plus
estimées, & les plus vraies,
négligent aussi quelquefois
de parler de certaines choses
qu'ils n'estiment pas assez im-
portantes pour être écrites, &

qu'ils supposent souvent que
l'on doit sçavoir. On ne laisse
pas de les trouver dans d'au-
tres Relations qui d'ailleurs
sont moins belles, & cette di-
versité embarrasse les Curieux
qui y veulent sçavoir jusqu'aux
moindres circonstances des
actions dont ils connoissent
que la Postérité conservera la
mémoire. Ces raisons m'oblige-
rent à suivre la Loy que je
me suis imposée depuis huit
ans que notre académie a
commencé. Je vous ay pro-
mis de n'oublier dans mes
lectures aucun particularité
des faits & des événemens qui
doivent servir à s'en embellir.

M^r le Marquis de Seignelay
 envoya la nuit dans le Port de
 Gènes, proche le vieux Mole,
 quatre Chaloupes escortées de
 six autres, pour jeter de peti-
 tes Bombes sur les Vaisseaux, &
 sur les Galères. Ces Chaloupes
 étoient commandées par Mess^r
 de Poissis, le Motheux, de
 Ronsin, de Saint André, de la
 Guiche, du Mont, d'Arnaud-
 ville, de Blevan, d'Argenis, de
 Courtagnon, & de Des Doregnes.
 Elles jetterent des Bombes au
 parry de la nuit.
 Voici maintenant le plus
 considérable. Il y régardo
 les trois Attaques qu'on
 a faites aux Fauxbourg de
 Saint

Saint Pierre d'Arène , &
décrit particulièrement ce
que les trois Commandans
ont fait en cette occasion.
Quoy que vous veniez de
voir quelque chose de plus
étendu sur cét Article , ce
second Extrait de Lettre ne
suffera pas d'avoir de la nou-
auté pour vous.

Monsieur le Chevalier de Léry
se poster proche un Marais
emply de Roseaux , & de petits
bois couverts , où une partie des
ennemis s'étoient retirez , &
où ils continuerent de faire un
grand feu , pour leur ôter la

ment de notre Histoire. Ainsi, Madame, vous ne devez pas être étonnée si j'ajoute quelques morceaux séparés, à une Relation aussi belle, aussi parfaite, aussi véritable, & aussi curieuse que celle que je viens de vous donner. Quelques-unes de celles qu'on a fait courir, ont parlé d'abord du Conseil de France à Gênes; & là dessus plusieurs personnes ont cru qu'il avoit été mêlé dans l'affaire, & qu'il avoit eu quelques part aux paroles qui s'étoient portées de part & d'autre. Cette croyance est fort mal fondée, puis qu'il est certain que le

Consul n'est venu à bord de M^{le} le Marquis de Seignelay, que parce qu'il est de l'usage, & du devoir de tous les Consuls, de venir au devant de tous les bâtimens de leur Nation, aussitôt qu'ils savent que ces bâtimens approchent des lieux de leur résidence. Ils y viennent seulement pour servir ceux qui les montent selon qu'ils peuvent en avoir besoin, & que le service de leur Prince, ou des particuliers de leur Nation, le demande. L'Extrait de Lettre qui suit vous apprendra une circonstance qui n'est point ailleurs.

M^r le Marquis de Seignelay
 envoya la nuit dans le Port de
 Gènes, proche le vieux Mole,
 quatre Chaloupes escortées de
 six autres, pour jeter de peti-
 tes Bombes sur les Kaisseaux, &
 sur les Galeres. Ces Chaloupes
 étoient commandées par Mess^r
 de Porcisi, le Mocheux, de
 Ronsim, de Saint André, de la
 Guiche, du Mont, de Arman-
 ville, de Bleuac, d'Argenis, de
 Courtaignes, & de Des Donagnes.
 Elles jetterent des Bombes une
 partie de la nuit.

Voici maintenant plus
 considérables. Il y régardo
 les trois Attaches qu'on
 a faites aux Fauxbourg de
 Saint

Saint Pierre d'Arène , & décrit particulièrement ce que les trois Commandans ont fait en cette occasion.

Quoy que vous veniez de voir quelque chose de plus étendu sur cét Article , ce second Extrait de Lettre ne laissera pas d'avoir de la nouveauté pour vous.

Monsieur le Chevalier de Léry alla se poster proche un Marais rempli de Roseaux , & de petits Bois couverts , où une partie des Ennemis s'étoient retirez , & d'où ils continuerent de faire un tres-grand feu , pour leur ôter la

communication d'un Pont qui leur estoit fort avantageux. Une autre partie gagna du côté de l'Oest vers le Fanal. Monsieur le Chevalier de Tourville, & Monsieur de Bethornas, avec d'autres Officiers des Vaisseaux, & des Galeres, les poursuivirent, & couperent le chemin à ceux qui pouvoient venir de la Ville. Monsieur le Duc de Montemar ayant fait poster le reste de ses Troupes en divers endroits du Fauxbourg, & ayant donné les ordres necessaires pour s'en rendre maître, ordonna qu'on débarquast les Artifices, & qu'on commençast de mettre le feu

au Fauxbourg du côté de la Ville , toujours en se retirant jusques au lieu où l'on avoit fait le Débarquement , & d'où il fit sa retraite avec un tres-bel ordre , après que le feu eut esté mis par tout le Fauxbourg , Monsieur le Chevalier de Noailles , & Monsieur de la Bretesche , furent commandez avec les Galeres , pour canonner les Batteries du Fanal , dont le feu auroit pû nous incommoder , pour tenir la Côte nette & pour favoriser la descente , & la retraite de nos Trou-

pes. Six de ces Galeres étoient commandées par Monsieur le Chevalier de Breteuil pour soutenir les Galiotes, & quatre autres par Monsieur le Comte de Beuil à la fausse-Attaque.

Jc vous envoie cet Extrait, parce que l'Action y est distincte, & resserée, & qu'il donne une tres-grande facilité à se la représenter. Ce n'est pas que la Relation que vous venez de lire ne produise les mêmes effets; mais il y a dans cet Extrait une

chose tres - particuliere ,
touchant Monsieur le Duc
de Mortemar , qui est que
ce Duc fait mettre d'abord
le feu du côté de la Ville ,
& toujours en se retirant.
Cette particularité ne doit
pas estre ignorée. Il y a
de la prudence dans cette
maniere d'agir , qui met-
toit les Nôtres en seûreté
contre ceux qui pouvoient
venir de la Ville , puis que
ces derniers auroient esté
obligez de passer au tra-
vers du feu. Cela meri-
toit sans doute d'estre re-

marqué. Après cela , on ne peut disconvenir que nous n'ayons esté maitres du Fauxbourg de Saint Pierre d'Aréne , puis que le feu nous mettoit à couvert des insultes que nous aurions pû recevoir du côté de la Ville.

Je vous envoie deux autres Extraits touchant le rembarquement. Ces diverses. Lettres écrites par divers Particuliers qui se sont trouvez aux endroits dont ils parlent , sont des preuves convaincantes de

la verité. Les François ne déguisent rien , & quand ils ont du defavantage , ils en écrivent à leurs amis jusqu'à la moindre circonstance. Nos Troupes se rembarquerent en fort bon ordre sans que les Ennemis donnassent en queue. Mr le Duc de Mortemar conserva toujours dans cette Action beaucoup de sang froid , donna ses ordres, & prit toujours son party fort à propos. Il alloit & venoit continuellement où il croyoit que sa presence estoit nécessaire.

Voicy le second Extrait.

Quand nous voulumes nous retirer, ils nous firent un Pont d'or. Il est vray que les Canons des Galeres* faciliterent nôtre rembarquement. Monsieur de Belle-Isle fit rembarquer pendant que Monsieur le Chevalier de Feuquieres gardoit un Poste, d'où les Ennemis eussent pû nous incommoder s'ils s'en fussent rendus les maîtres. Ce Poste ayant esté relevé, & les Chaloupes ayant poussé au large, Monsieur de Belle-Isle entra dans son Canot avec Mess. Demons, & de Saint André Mommejan, qui commandoient

chacun un Détachement de 50
Hommes à l'Arriere-garde. On
demeura maître de ce Faux-
bourg pendant neuf heu-
res ; & quand on n'auroit
fait qu'en chasser les En-
nemis , cela doit passer
pour une Action de gran-
de vigueur, puis qu'un sim-
ple Détachement pousse un
Peuple entier , secondé par
de bonnes Troupes. Je
demeure d'accord qu'on
n'y a brûlé ny les murail-
les , ny les marbres. On
n'a point débarqué dans
le dessein de faire une

chose reconnuë de tout temps pour impossible , mais on a brulé les toits ; les planchers , les cloisons , & les meubles , & fort endommagé le reste , & l'on ne s'est attaché qu'aux Palais des Nobles dont le mauvais Gouvernement fait souffrir les Peuples. Enfin c'est un fait qui demeure incontestable qu'on n'a perdu personne en se rembarquant. Rien ne sçauroit mieux prouver que l'on est maître absolu du lieu dont on sort , & qu'on en a

chassé tous ses Ennemis ,
que d'en sortir sans être
inquiété. Je ne dois pas
oublier la belle Action de
Monsieur de Loubes Gar-
de Marine. Il fit prison-
nier un Capitaine Suisse à
la teste du Corps que ce
Capitaine commandoit, &
le mena à Monsieur le Duc
de Mortemar. On ne peut
montrer plus d'intrepidité
qu'en firent paroître tous
ceux que l'on détacha
pour cette Descente. Ils
débarquerent sans envi-
sager autre chose que la

gloire , & n'écoutant que leur seul courage. Dans le dessein qu'on avoit de punir la Noblesse plus que le Peuple , parce qu'elle étoit la principale cause des sujets de plaintes du Roy que je vous ay fait voir au commencement de cette Lettre , la descente dans le Fauxbourg où sont tous leurs Palais étoit absolument nécessaire , puis qu'il étoit impossible de les ruiner autrement. Le Marbre auroit résisté aux coups de Canon jusques à les ren-

voyer , & les Bombes n'y auroient pas fait tout le desordre qu'elles produisent dans des lieux bâtis moins solidement. Il fa-
loit donc attaquer les de-
dans de ces Palais , & sans
se mettre en peine d'en
détruire les murailles ,
aneantir tout ce qu'elles
renfermoient. C'est ce
qu'on a fait , & c'est de-
quoy les Génois n'ont pas
d'abord voulu convenir.
Quoy que les Proverbes
ne soient pas du bel usa-
ge , & que par une bizar-

rierie difficile à comprendre , on en admire la justesse , sans que l'on ose pourtant s'en servir , & sur tout en écrivant , je ne sçaurois m'empêcher d'en rapporter un , qui paroît tres-juste. Ce Proverbe dit , *Il fait bon battre les glorieux , ils ne s'en vantent jamais.* Les Génois n'ont pas tous parlé de la même sorte des pertes qu'ils ont souffertes ; les uns les ont amoindries par gloire , & les autres les ont grossies par malice , croyant s'ati-

rer par là plus de compassion , & empêcher par le bruit qu'ils en ont fait , qu'on ne reconnût la justice des Armes du Roy. Ainsi de quelque maniere que l'on envisage le procedé des uns & des autres , on n'y trouvera rien de sincere. Cependant il est certain que le dommage est tres-grand , & que ceux qui l'ont grossy , ont plus approché de la verité , que ceux qui ont voulu le diminuer. Je puis faire icy paroître les choses com-

me elles se sont passées ;
& puis que je vous ay fait
voir la justice de la van-
geance , il m'est permis
d'en étaler les effets tels
qu'ils ont esté. J'ose dire
mesme, que je dois le faire,
afin que chacun connoisse
que les Armes de Sa Ma-
jesté n'ont pas eu moins
de vigueur dans l'execu-
tion , qu'elles ont eu d'é-
quité dans l'entreprise.
Quand je voudrois dégui-
fer l'état où l'obstination
des Génois les a réduits ,
tout ce que je pourrois dire

pour affoiblir les defordres qu'a caufé le feu , n'auroit pas de vray - femblance , puis qu'auffitôt que les Bombardiers le voyoient allumé dans quelque endroit de la Ville , ils s'attachoient à faire tomber toutes leurs Bombes dans le mefme lieu , non feulement , afin qu'elles augmentaffent l'embrasement , mais encore afin que la crainte du péril empeschast qu'on n'exposast fa vie pour en arrêter le cours. Cela étoit caufé , ou que le feu s'é-

tendoit dans les Quartiers où il avoit commencé à s'allumer, ou qu'il en coûtoit cher aux Particuliers dont on tâchoit d'en préserver les maisons, parce qu'ils n'étoient secourus que par des Montagnars qu'on peut appeller des demy Bandits, & par des Vagabons, des Gens sans aveu, & du menu Peuple, que l'occasion tentoit. Ils entroient dans ces maisons qu'ils prétendoient secourir. Ils les perçoient pour arrêter la communication

du feu ; & si les meubles étoient preservez de cét Element , il y en avoit peu qui échapassent aux mains de ceux qui les en garantissoient. Cependant l'espoir du gain , tout apparent qu'il estoit , n'étoit pas toujours assez puissant pour porter ce Peuple à s'exposer au péril. Il estoit si grand que l'on voyoit tomber à toute heure deux cens Bombes à la fois dans les Quartiers où le feu estoit allumé. Il se trouva répandu en tant d'endroits après

la premiere nuit , que le matin on crut dans toute la Flote que c'étoient des feux que les Habitans avoient allumez par toute la Ville ; mais l'on fut bientôt desabusé. Voicy quelques Extraits de Lettres de divers Particuliers , par lesquels on pourra juger de l'effet des Bombes.

Le 20. on fit relever quelques Galiotes de l'Est pour aller plus avant du côté du Port , & pour incommoder la Ville par des endroits où elle n'avoit point encore reçu de dommage.

Cela causa une aventure tres-facheuse ; car une Bombe tomba sur un Palais fort éloigné des premieres Galiores , où plusieurs Dames de qualité s'étoient retirées , comme dans un lieu où les Bombes ne pouvoient aller.

On connoit par là qu'aucun Quartier de la Ville n'a esté exempt des Bombes , & qu'elles avoient assez de force , pour arriver mesme aux plus éloignez. L'Extrait qui suit , quoy qu'il ne soit pas de la mesme Lettre , confirme quelques endroits du précédent. *Deux Vaisseaux*

Anglois qui estoient dans le Port, en sortirent. Les Capitaines rapporterent que le plus beau Quartier de la Ville, & le plus remply de Palais, estoit renversé, ou brûlé, & que plusieurs Dames s'étoient trouvées envelopées sous les ruines d'un Palais, où l'on ne croyoit pas que les Bombes dussent aller, à cause de son éloignement. Ils ajoutèrent que la desolation estoit fort grande dans Genes, & que les Genoïs seroient venus demander grace, si les Espagnols qui estoient les plus forts dans la Ville, eussent

*voulu le permettre ; qu'ils trou-
voient trop leur avantage à
cette Guerre, & qu'ils pilloient
un Palais dez le moment que le
feu y prenoit.*

Il n'y a rien de plus dan-
gereux que l'amitié des Es-
pagnols , quand il s'agit
des Affaires de l'Etat. Vous
verrez dans la suite com-
bien en cette occasion elle
est dommageable aux Gé-
nois. Cependant voicy en-
core des Extraits de Let-
tres , dont je dois vous faire
part.

Plusieurs Barques ont esté

misés en pièces par les Bombes. Il y en eut une qui tomba sur le Château de Poupe du Vaisseau La Laurette du Capitaine Germain sans faire l'effet qu'on en avoit attendu ; mais elle fut cause que plus de trois cens Hommes qui estoient dessus , se jetterent à la mer. Plus on voit de Lettres de Genes , & plus on connoit ce que cette Ville a souffert.

L'Extrait qui suit en dit assez pour le confirmer. Pendant tout le temps qu'on bombarda , le feu ne cessa point dans la Ville , & nous la vîmes encore brûler en plusieurs endroits , la nuit après nôtre départ. On dit que le bois , la paille & le foin , sont dans le haut des Palais,

lais , les Bombes y mettoient le feu en crevant , ce qui estoit suivy de l'embrasement de toute la Maison ; le feu prit aussi à des Magazins de Souphre , & de riches Etofes , & il devint si violent en peu de temps , qu'on ne le pût empêcher de passer aux Maisons voisines , & de les embraser.

Toutes ces Lettres ont parlé du Magasin general que les Génois appellent *Le Port franc* , qui fut aussi consumé. Vous comprendrez mieux jusques où va le dommage que cette perte a causé , quand je vous auray appris ce que

K.

c'est que ce Magazin general. Il est permis à tous les Marchans , & Négocians de quelque Nation qu'ils soient, d'y faire porter leurs marchandises. On les y reçoit sans leur faire payer aucune Douanne, Lors qu'ils ont trouvé à s'en défaire, ils payent les droits à proportion de ce qu'ils vendent ; s'ils ne vendent rien, on laisse sortir ces marchandises, ou ce que l'on en veut retirer, sans que ces Marchands soient obligez de

payer aucune chose. Je
dois encore ajouter icy
une particularité tirée d'u-
ne autre Lettre Voicy l'en-
droit où elle parle de la
desolation de Genes. *J'ou-
bliois de vous dire qu'on prit
une Felouque le long de la Cô-
te, dans laquelle il y avoit deux
Familles qui se sauvoient. On
leur demanda des nouvelles de
ce qui se passoit dans la Ville,
et ceux à qui on le demanda
répondirent d'abord, qu'il n'y
avoit point d'autre nouveauté
que Fuoco, fangue, e ladri
che si fanno richi ; ce qui*

K 2

exprime en peu de paroles la desolation où se trouve cette Ville. Les Négotians souffrirent encore beaucoup dans le même temps ; mais d'une autre manière que par la ruine de leurs Maisons. Les Bombes tirées contre Genes, furent cause que l'on ne peut tenir la Foire de Novi, à laquelle beaucoup d'Etrangers se rendent quatre fois l'Année. Les Genoïs y font ordinairement de grandes Affaires ; & comme elle attire quantité de monde, l'on

y règle le Change de toute l'Italie.

Voicy quelques Articles tirez d'une Lettre Italienne , écrite par un Génois à un Cavalier qui étoit à Florence dans le temps que l'Armée Navale du Roy bombardoit Genes. *L'Armata de Francesi , in gran numero di Galere e Vascelli , & una infinita de piccoli Bastimenti , ha distrutto quasi tutta la Città , parte in cenere , & parte gictato a basso li tetti. Il Quartiero dé Prelo é tutto disfatto ; il bello Palazzo del Rebuffo tutto afatto distrutto , e tutti gli altri vicini nella istessa*

conformità. Quello del Prencipe Doria ha havuto piu di 30 Bombe. Tutta la Strada Balbi ha sofferto molto. Il Palazzo Reale ha havua una infinità de Bombe , ma li fondi non sono rovinati. Molte Chieze , come S. Agostino , li tré Conventi de Religiose vicini , sono affattò distrutti , & il Convento de Dominicani di Castello , & il Quartiero della Madonna delle Grazie tutto distrutto. Parimente il Convento di Padri di S. Francisco hà molto sofferto , con il Palazzi vicini , come colui del Duca Grimaldi , quello del Duca Doria , li due Brignole e Ayarola , & Alessandro Spinola , e Hercaro , e quello del Palavicino , & intorno al suo

può conturlo come gli altri. Il Quartiero di Santa Catarina non é stato danneggiato gran cosa, ma non ci é strada che non habbi sentito du fulmini de Tuophi Francesi. Può ben credere la gran perdita de Mobili che si é fatto. Il Porto Franco, e la Dugana e stata tuta intiera rovinata, con le Mercantie, che molte poche se ne sono salvate.

J'ajoute quelques endroits d'une Relation du Consul de Florence, qui a esté témoin de tous les desordres qu'ont causé nos Bombes. On voit par ce qu'il en a écrit, que

tout estoit en confusion dans Gènes , que le feu donnoit la liberté de sortir aux Religieuses & aux Prisonniers , & que cette Ville estoit une image de l'embrasement de Troye. Voicy en quels termes ce Consul s'est expliqué dans une premiere Lettre du 19. de May.

Tra i rumori delle Bombe , mi trasferij subito vicino alla Porta dell' Acqua sola , che é la più rimota della Marina , nella Casa del Signor Duca di San Pietro , Casa fortissima , e lasciai la mia in abbandono , dove si

sente Relazione , che nella Strada dove é posta , e in specie ne cantoni de Giesuiti , di S. Lorenzo , di Palazzo , e di S. Andrea , vi piovano , parendo ogni Bombà una Saettà che sembra giusto il giorno del giudicio finale ; onde la Città é in tanta consternatione , che non saprei giudicare quello che se ne debba seguire. Il Bando che niuno esca di Casa , viene poco osservato , perche le Bombe continuate cacciano fuori tutti , andando le Donne , e Raguzzi , Dame , & ogni sorte di persone gridando per le Strade , tirandosi dalla parte piu remota della Città , & ogn' uno in arme. Le Monache , & i Carcerati , sono tutti in libertà. In somma ogn'uno

cerca di salvare la vita, & ad ogni poco si sente dire, la Casa del tale é andato a basso, nel tal Convento é data la Bomba, il tale é morto, se bene de morti fino ad hora non se ne sente grand cosa, ma bensì infiniti stroppiati, sino a quator dici persone d'una sola Bomba. Siamo alla mezza notte, & comincia la stragge piu che mai, diluviando le Bombe e le Carcasse nella Città, & il Canone non serve à nulla contro di loro, essendo forza di confessare contro l'opinione del mundo uno de duoi assiomi, ò che le Bombe si possino con questi loro Instrumenti gettare nella Città, benche loro sian fuori di tiro, ò pure che sotto tiro non possino essere offesi quei Bas-

timenti ove stanno à gettarle ,
mostrandolo per evidentissimo
l'esperienza , poiche per ogni
Bomba che tirano , si risponde
con quattro ò otto cannonate da
posti piu vicini , & non vi é
avviso che si movino , anzi che
ne meno i Canoni gli habbino in
minima parte sconcertati , essendo
le dieci Galiote Bombardiere
tutto in un medesimo loco e mo-
do , & fanno una scarica per
ogn'una , e ricominciano , si che
in un' hora ne gettano 70:80:
e sono gia 7 in 8 hore che fanno
questo lavoro. Siamo a le 7 hore
e mezza , & lasciano stare , si
crede , per andare a bombeggia-
re il Quartiero della Dersena ,
Arsenale , & della Nonciata ,
segno evidente che non hanno

paura da veruna parte. Eccoci alle 14 hore del venordi mattina che ricomincia la Scena tragica, correndo tutte le Donne, Ragazzi & altri alle Montagne per lo spavento di Case rovinate, & degli incendiij d'alcune di esse seguiti la notte scorsa, non essendovi nella Città azilo. In tutt' oggi le Bombe che gettane, molte crepano in aria, ma quelle che vanno a bene secondo la loro intenzione, abbrucciano la Città. In fatti sono tanti gli incendiij che si veggono, che la povera Genova sembra la figura di Troia, e quelli che dicono che le Bombe e le Carcasse non fanno danno, & non incendiano, non fanno quello che si dicano, & phregiamo Iddio non haverle a

provare , poiche sono cose horribili , e se qui si fosse creduto , non si sarebbe forsi venuto a questa risoluzione , benche ci siano tirati per gli capelli , e dalla disperazione. Il Doge è andato a ricoverarsi al Albergo d' Hospitale nuovo , bruciando l'armeria il Palazzo , e già S. Ambrogio e S. Andrea , con tutte le Case di quei contorni sono in cenere , e resta sin hora intatta Strada Balbi , Campetto da Casa di Maffei , e Banchi, ma Scureria é abbruciata, come anche il Borgho de Lancrì , Ponticello , e Strada de scrivani incenerita.

Cette peinture de la

desolation de Gènes ne
sçauroit estre suspecte ,
puis qu'elle est d'un Hom-
me qui écrit dans le temps
même qu'il voit arriver
les choses. Voicy ce qu'il
dit dans une autre Lettre
du 2. de Juin.

*Tra gli incendij piu conspi-
cui della stessa notte , vi sono
stati quelli delli Palazzj del
Dago Agostino Spinola , & dell'
Eccellentissimo Carlo Casella ,
essendo cosa fatale il veder in-
cendiare tanti sontuosi Edificij
e Chiese , senza potervi rime-
diare , ò per mancanza di Gen-
te , per haver tutti abbandona-*

ta la Città , non vi essendo che Soldati alla custodia de posti , ò per tema che accorrendovi la Gente , quando vi fosse , di non precipitare in braccio alla morte. Si trovarono anco per la Città alcune palle di pietra , della grossezza delle Bombe , gettate in vece di esse , per sfondare i tetti delle Case , & agevolare poi con le Bombe susseguenti gli abbrucciamenti come avveniva.

Il dit plus bas dans la mesme Lettre. La mattina del Martedì mi portai a dare una occhiata a Genova , e la trovai in un stato di gran lunga piu deplorabile di quello che fin qui hò descritto. Le Contrade , ò per le rovine delle Case , ò per lo scon-

quassamento delle Bombe, sono affatto impraticabili. I Cristalli e vetri di tutte le Finestre delle Case, Chiese, e Conventi, sono sminuzzati, ed i piombi tutti liquefatti, come se vi fossero diluviate le saette, contando si che vi possono esser state gettate 12 : in 15 : milla Bombe, delle quali se ne sono pesate di 4 in 500 libbre l'una, che sono state trovate senza scoppiare, nonostante che dalle 14 hore della Domenica, sino a questa mattina non si siano piu sparate Bombe, ad ogni modo vi sono per la Città incendij horribili, & incapaci da potersi estinguere, per non potersi accostare, merce' alle gran ruine di Case dalle quali sono attornati.

Il dit sur la fin de cette Lettre. In fatti si é veduto in questa nostra deplorabile Città esser molto maggiore il danno fatto nelle tre prime giornate , che tutto quello che si é fatto nella scorsa settimana , per che sotto sopra la Città tutta sembra meno distrutta , benché sia ruinata piu de duoi terzi , e pure il primo Sabbatho si giudicò comunemente che piu di un terzo già era abbatuta. Tré ò quattro Palazzi solamente sono stati offesi in Strada nuova , mà con danno mediocre , & i Quartieri di S. Siro , della Nonciata , e di Pré non sono stati che leggiermente toccati , mà da per tutto sono arrivate le Bombe , dalla Chiesa di S. Siro verso Banchi ,

& la Vigna Campeto , S. Lorenzo , S. Ambroggio , S. Domenico , S. Andrea , piazza nuova Sarzano , tutte le Contrade de Justiniani , la Chiesa di S. Giorgio , le Gracie , S. Marco , e Riva ; in somma tutto é desolato , abbruciato , o rovinato. Già del Palazzo Ducale se n' é detto à bastanza nelle precedenti. Quello del Signore Luca Justiniani , dove già fu ricevuto il Signore Duca di Toscana , é incenere con tutte le supellettili preziose che vi si racchiudevano , come pure hanno corsa la medesima fortuna quelli del Signore Sinibaldo Fieschi , del Signore Bartholomeo Saluzzo , del Centurione ; del Celsissimo... Fieschi , e Girolamo suo Zio , e infiniti

*altri riguardevoli de Signori piu
principali , e conspiciui.*

Quoy que la perte
qu'on cause à ses Enne-
mis , tienne lieu d'avan-
tage aux Victorieux , puis
que selon les Loix de la
Guerre on peut se servir
de toutes sortes de moyens
pour affoiblir ceux que
l'on attaque , on ne rem-
porte presque jamais de
triomphe , qu'on ne le
paye par quelque sang
répandu. On peut dire
mesme qu'il est toujours
beau pour les Vainqueurs

de le remporter de cette forte , puis que la résistance qu'il trouvent augmente leur gloire. Ainsi le dénombrement des Morts & des Blesséz que vous allez voir , vous fera connoître que nous n'avons pas triomphé sans peine , & que les Genoïs n'ayant manqué ny de Poudre ny de Bras , ne peuvent pas dire qu'on les ait surpris. D'autres que des François déguiferoient une partie de leur perte , & se feroient

une honte de ce qu'ils se font une gloire d'avouer. Au reste, la Liste qui suit est si veritable, que je puis vous assurer qu'il n'y a pas eu un Homme de plus, mort ou blessé. Cela s'est justifié par la revue que les Commissaires ont faite de toute l'Armée qui estoit devant Genes.

MORTS.

M. le Chevalier de Léry, Chef d'Escadre, tué d'un coup de Mousquet.

M. de la Mothe, Capitaine du

Vaisseau *Le Capable*, a esté fait prisonnier, & tué en suite.

M. le Marquis de Montgon, Lieutenant de Vaisseau *Le Capable*.

M. de Boisjoly, Lieutenant, tué, ou fait prisonnier.

M. le marquis de Riviere, Enseigne du Vaisseau *Le Fleuron*.

M. le Comte de Tourville, ancien Garde de marine, embarqué sur le Vaisseau *Le Ferme*.

NOUVEAUX GARDES DE MARINE.

M. du Clos, mort, ou fait prisonnier à terre, avec M. de la Mothe, ainsi que
Mess. de Riper.
De Nonguerol.

Danry.

Du Devés.

Sevain.

Langon.

S. Perrier.

De meziere.

Tonné.

De Rion.

De Foissy.

Brunel.

De Bernier.

Capusigny.

De Cheileu.

De Roix.

Grégy.

Descorbiac. } ruez.

de Baumette. }

M. Desperon, Volontaire, mort,
ou fait prisonnier dans la même
occasion.

OFFICIERS SUBALTERNES.

Le S^r Jacques Berenguier, Sergeant du Vaisseau *L'ardent*, mort, ou fait prisonnier.

Le S^r Antoine Vermet, Caporal du Vaisseau *Le Vigilant*, tué.

Le S^r Jacques Merviel, Caporal du Vaisseau *L'Assuré*, tué.

Le S^r Raymond le Prestre, Anepesade du Vaisseau *l'Ardent*, tué.

B L E S S E Z.

M. le Marquis d'Amfreville ;
Chef d'Escadre, blessé d'un
coup de Mousquet à travers
la cuisse.

M. le Chevalier des Adrets ;
Capitaine sur le Vaisseau *Le Bizarre*, blessé d'un coup
de

de Mousquet à travers le bras.

M. de Pointis, Commissaire des Bombardiers, blessé au col légèrement.

M. de Sartault, Capitaine des nouveaux Gardes de la marine, blessé à l'oreille & au col.

LIEUTENANS.

M. de Perussis, blessé à la cuisse, qu'il a fallu lui couper.

M. le Chevalier de Nointel, blessé au bas ventre.

M. de Surgeres, blessé au dessous de l'épaule.

M. de Chaulieu, blessé de trois coup de mousquet, un au bras, & deux au ventre.

M. de Beaujeu, blessé d'une contusion à la cuisse.

M. de Bayer, blessé au bas ventre.

L

M. le Chevalier des Goutes, d'une contusion au ventre.

M. Dayoult, Sous-Lieutenant de la Réale, & Lieutenant des Grénadiers.

ENSEIGNES.

M. de Buffy, blessé à la jambe.

M. de Source, blessé d'un coup de mousquet à travers le corps.

M. de Chasteüil, Enseigne de la Reyne, & Sous-Lieutenant des Grénadiers.

ANCIENS GARDES DE
MARINE.

M. Constantin, blessé au dessus de la poitrine d'une cōtusion.

M. Dargy, blessé d'une contusion au dessus du tétou gauche, & un doigt de la main coupé.

M. de Grenonville, blessé à

la hanche d'une grande contusion.

M. du Chefneau a eu la main fracassée d'un coup de mousquet.

M. Gaudemar, blessé à la joue.

M. de la Simonniere, blessé d'un coup de mousquet à travers le bras.

NOUVEAUX GARDES DE MARINE.

M. Passemar, blessé à la teste.

M. Reynaud, blessé au bras.

M. de la Croix, blessé aux reins & à l'épaule.

M. Persanne, blessé à la cuisse & à la jambe.

M. Daudibert, blessé au dessous de la mamelle.

M. Fremichon, blessé au costé & aux reins.

M. le Chevalier du Pin, blessé
d'une contusion à la cuisse.

M. Baudan, blessé à l'épaule.

M. du Pont, blessé aux reins.

M. Bousquet, blessé au bras.

M. de la Chaisse, à l'épaule & à
la main.

M. de Chamdevin, blessé à la
jambe.

M. Flotte, blessé au bras.

M. de Bellegarde, blessé à la
cuisse d'une contusion.

M. le Chevalier de Fabrisse le
cadet, blessé d'un coup de
mousquet à travers la cuisse.

M. Sabran le cadet, blessé au
pied.

M. Sallegrifon a le pouce coupé.

M. Chamberan, blessé au gras
de la jambe.

M. de Vaugirard, blessé à l'esto-
mach.

M. d'Alifar , blessé aux reins.

M. Dumainque, blessé à la jambe.

M. Desperon , blessé d'une contusion au ventre.

OFFICIERS SUBALTERNES.

Le Sr Joseph Bertrand, Contre-maître de *L'Ardent*, blessé au bras.

Le Sr Jean marin , Contre-maître du *Vigilant*, blessé au ventre.

Le Sr mathieu Boutini., Patron du Canot de M. le major , blessé au ventre , à la cuisse, & au bras.

Le Sr Jacques Bernard, Calfat du Vaisseau *Le Vigilant*, blessé à la jambe.

Le Sr Joseph Gay , Sergent du Vaisseau *L'Assuré*, blessé à la cuisse d'une contusion.

Le S^r François Nouvelli, Sergent du *Vigilant*, blessé d'un coup de mousquet à travers le corps.

Le Sieur François du Vergé, Sergent du *Vaillant*, blessé au bras & au ventre.

Le S^r Nicolas Laurier, Caporal du Vaisseau *L'Ardent*, blessé à la cheville du pied.

Le S^r Raphael Isnard, Caporal du Vaisseau *Le Vigilant*, blessé à la cuisse.

Le S^r Jean de l'Isle, Caporal du *Vigilant*, blessé au bras droit.



Total des Morts & des
Blessez.

Morts, ou faits prisonniers.		Blessez.
Chefs d'Escadre,	1	1
Capitaines,	1	1
Lieutenans,	2	9
Enseignes,	1	3
Anciens gardes,	1	6
Volontaire,	1	
Nouveaux gar- des,	19	22
Commissaire d'Ar- tillerie,		1
Contre-maitres,		2
Canonnier,	1	
Matelots,	1	14
Sergens,	1	3
Grenadiers,	9	
	L 4	

248 *Relation*

Soldats,	14	38
Valets,		2
Calfat de Ga-		
liote,	1	
Bombardiers, ou		
Matelots de		
galioles,	1	54
<i>Total général,</i>	60	156

Il n'y a eu sur les galeres que vingt-un Hommes tuez , & soixante-trois blesez , parmy lesquels il n'y a aucun Officier.

Voicy les Noms de ceux qui ont eu des gratifications du Roy , à cause des bleffures qu'ils ont reçues.

M. le Chevalier des Adrets ,

Capitaine sur le Vaisseau le	
<i>BiZarre</i> ,	600 l.
M. de Sartault, Capitaine des	
Nouveaux gardes de la ma-	
rine,	600 l.
M. de Peruffis, Lieutenant,	400 l.
M. le Chevalier de Noïntel,	400 l.
M. de Bayer,	400 l.
M. Dagoult, Sous-Lieutenant	
de la Réale, & Lieutenant	
des Grénadiers,	400 l.
M. de Chasteüil, Enseigne de la	
Reyne & Sous - Lieutenant	
des Grénadiers,	300 l.
M. de Buffy, Enseigne,	300 l.
M. de Source,	100 l.

Après vous avoir fait
voir ce qu'on a souffert
de part & d'autre, il faut

L 5

étaler à vos yeux la superbe Ville, qui par un aveuglement qu'on ne comprend pas, & une fierté trop opiniâtre, dont il semble que le Ciel s'est crû obligé de la punir, n'a pas voulu éviter sa peine. Je vous l'envoie gravée, avec ses Fauxbourgs, & toutes les Maisons qui sont sur la Coste. Toute l'Armée Navale du Roy est devant la même Ville, dans le même ordre qu'elle estoit quand on a jetté les Bombes.

Ceux qui ont esté présens à cette Expédition , vous assureront qu'il n'y manquo pas le moindre petit Bastiment. Je ne vous ay point encore envoyé de Planche si belle , si juste , & si curieuse.

Cette Planche ne vous fait voir que les principaux endroits où les Bombes mirent le feu. Il prit encore en beaucoup d'autres , & cela n'est pas difficile à croire , puis qu'on n'a jamais vû voler moins de cinquante Bombes à la

L 6

fois , & que sans aucun intervalle que celuy de la Trêve , qui dura tant que Monsieur de Bonrepaus demeura dans la Ville , & que le Senat eut envoyé sa Réponse, on n'a point cessé d'en voir autant en l'air pendant onze jours, & onze nuits.

Comme le Roy ne vouloit ny surprendre , ny détruire les Genoïs , ils auroient donné à Sa Majesté toutes les satisfactions raisonnables que sa bonté exigeoit d'eux , avant que d'agir pour

leur punition , s'ils n'a-voient esté trop étroitement unis avec les Espagnol. C'est ce que toutes les Lettres portent, & que sans cet obstacle ils se seroient rendus au discours de Monsieur le Marquis de Seignelay , qui leur parla avec beaucoup d'éloquence & de force, & employa toutes les raisons qui doi-vent persuader les plus obstinez. Enfin tout marque que sans les Espagnols ils auroient reconnu leur devoir. Ils estoient trop peu aguerris , pour se défendre contre les Ar-

mées toujours victorieuses
de LOUIS LE GRAND,
Leurs Canons , à ce que
j'ay lû dans quelques Re-
lations , *sont beaux , bien*
écurez , & fort luisans ,
mais ils estoient fort mal
servis. Ils en ont environ
soixante Pieces qui batent
la Mer , sçavoir au Mole ,
au Fanal , & à l'Est en
trois endroits. *Leurs Ga-*
leres ne sont sorties que
deux fois du Port pour
canonner nos Galiotes ,
& elles n'ont tiré en tout
que quatre ou cinq coups.

de Canon. On leur jettâ quelques Bombes, qui les obligerent à se retirer. Des Relations de Genes même disent, *Que les Genoïs remarquoient bien que plusieurs de leurs Boulets donnoient dans nostre Flote, mais qu'ils estoient étonnez de voir que nos Bastimens estoient semblables aux Rochers, que rien n'est capable d'ébranler.*

Voilà toutes les particularités essentielles de ce qui s'est passé devant Genes. Je croy avoir vû

toutes les Lettres , & toutes les Relations , qui ont esté écrites sur ce sujet , & j'en ay tiré tout ce qui m'a paru digne d'estre sçû. Ainsi vous devez estre persuadée que je n'ay oublié dans cellecy aucune circonstance qui méritoit d'estre remarquée.

Monsieur le Marquis de Seignelay , qui estoit l'ame de cette Action , ayant quitté l'Armée Navale , comme vous l'avez appris dans cette Lettre ,

pour se rendre auprès du Roy , joignit Sa Majesté à Mouchy. Ce Monarque revenoit de Flandres où sa presence n'étoit plus necessaire après la prise de Luxembourg. Il reçut ce Marquis en presence de toute la Cour , d'une maniere qui fit connoître qu'il étoit extrêmement satisfait des services qu'il venoit de luy rendre. Les Secretaires d'Etat , qui n'agissoient autrefois que dans le Cabinet, ne donnent pas seulement au-

jourd'huy des ordres pour les Affaires qui regardent leur département ; ils se transportent par tout , voyent tout par eux-mêmes , font servir , & servent le Roy. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si toutes les entreprises de ce Monarque ont de si prompts , & de si heureux succès. C'est néanmoins à ce Prince que la première gloire en est dûë , puis qu'il a inspiré aux grands Sujets , qu'il employe dans les Affaires

les plus importantes de son Etat , les manieres de le servir.

Monsieur de Bonrepaus arriva quelque temps après Monsieur le Marquis de Seignelay. Il eut aussi l'honneur de saluer Sa Majesté sitôt qu'il fut de retour , & il en reçut un accueil tres-favorable. Il s'étoit exposé au milieu d'une Ville , où il devoit apprehender tout du Peuple. Il est vray qu'il n'y estoit allé que pour y porter la Paix,

& que la pitié que Monsieur le Marquis de Seignelay avoit eüe des Genoïs , l'y avoit fait entrer. Mais quand une fois un Peuple est dans le tumulte , & qu'il y est excité par des Politiques interessez ; comme celuy de Genes l'étoit alors, on doit croire qu'il donne tout à sa fureur , & qu'il ne fait rien pour ses interests ; dont les cruels Amis qui ne le secourent que pour le perdre, prennent grand soin de

luy dérober la connoissance. Tel estoit l'état de Genes lors que Monsieur de Bonrepaus y entra ; & s'exposer ainsi au desespoir d'un Peuple que ses faux Amis ont tellement aveuglé qu'il n'examine pas le bien qu'on luy veut faire , & n'écoute que sa fureur , c'est avoir autant d'intrepidité , que si l'on affrontoit seul des Armées entieres. On peut juger par là de la valeur des François , & du mépris qu'ils font des plus grands

perils, puis que lors qu'il s'agit de faire du bien, ceux mêmes qui ne font pas leur principale occupation du Métier de la Guerre, exposent de sang froid leur vie, au milieu d'un Peuple desespéré, & plus à craindre cent fois que des Armées Ennemies, qui font quartier quand on le demande.

L'excès de bonté qu'on a fait paroître pour les Genoïs, en s'exposant à un danger évident, pour aller leur offrir leur gra-

ce , malgré tout ce qu'on voyoit à craindre d'un Peuple animé contre la France par les Ennemis de Sa Majesté , fait voir combien ils sont dignes du châtiment que leur obstination leur a attiré. Genes ne doit de longtemps estre appelée Genes la superbe , & jusqu'à ce que ses Palais soient relevez , on peut la nommer avec justice Genes la triste , & Genes la desolée. Les Bombes ont abatu son orgueil aussi

bien que celuy d'Alger. Ceux qui n'ont pas de quoy en soutenir la dépense , blâment cette maniere de faire la Guerre. Cependant , outre qu'il est permis de se servir de toutes sortes d'armes pour triompher de ses Ennemis , on peut dire que les Bombes n'ont rien de plus cruel , ny de plus meurtrier que le Canon. Les Canons pous- sent leur coup droit , & renversent les murailles les plus fortes. Les Bom-
bes,

bes brisent ce qu'elles
rencontrent en tombant.
Les Canons emportent
beaucoup de monde dans
une Armée lors qu'elle
est en pleine campagne,
& les Bombes n'y produi-
roient aucun effet. Enfin
si les Bombes avoient
esté inventées avant les
Canons, on diroit des
Canons ce qu'on dit des
Bombes. Il y a plus en-
core, & ceux qui con-
damnent aujourd'huy l'u-
sage des Bombes, n'ont
pas examiné qu'on s'en
M

servoit avant la naissance d'un Roy qui les employé avec un si grand succès. Il est vray que l'usage n'en estoit pas si commun, & que pour les épargner à cause de ce qu'elles coûtent, on se contentoit d'en jeter quelques douzaines dans une Ville assiegée, ce qui fait voir qu'on n'en blâme aujourd'huy l'usage qu'à cause de la quantité, & non à cause de la qualité; mais dès que la qualité est permise, la quantité l'est

• aussi , & pour le plus ou le moins , il ne s'agit que de la puissance du Souverain qui les fait mouvoir. Comme les Espagnols sont seulement sur la défensive depuis un assez grand nombre d'années , & qu'ils n'ont point assiégé de Places , quoy qu'ils nous ayent déclaré la Guerre les deux dernières fois que nous l'avons eue avec eux , les Bombes leur ont esté inutiles. S'ils avoient eu occasion de s'en servir , &

qu'ils eussent pû soutenir .
cette dépense comme fait
le Roy, vous jugez bien
qu'ils ne les auroient pas
épargnées , puis que s'ils
ne sont pas les Inven-
teurs de cet Instrument,
comme quelques - uns
veulent qu'ils le soient,
il est certain que c'est à
eux qu'on doit la perfe-
ction où les Bombes sont
aujourd'huy , & que nos
Bombardiers ont reçu
d'eux depuis peu d'an-
nées beaucoup de Leçons
sur l'Art de les jeter. C'est

un fait public , & connu de tant de Gens , qu'il n'y a point de réplique. Cependant on attaque jusques aux armes dont le Roy se sert , parce qu'on n'est pas en état d'en employer de pareilles , & l'éclat de sa grandeur , en éblouissant les yeux , ofusque encore la raison , & fait qu'on s'attache à censurer tout ce qui contribue à la gloire du plus grand de tous les Rois. On peut encore le reconnoître par le refus

M 3

du passage des Sels de France à Savonne. Il faut vous expliquer ce que c'est que ce différent qui a fait un si grand bruit, & dont les Ennemis du Roy ont toujours caché la vérité.

Monsieur Derion, Gentil-homme de Dauphiné, Homme intelligent dans les Affaires, & qui a aus trefois esté employé aux Négotiations de Munster, sous Messieurs les Ducs de Longueville, Comte d'Avaux, & Ser-

vient, ayant esté envoyé
à Mantouë, y traita avec
les Ministres du Prince.
Après les avoir convain-
cus de la bonté des Sels
de France, & de la mo-
dicité du prix, ils obli-
gerent le Fermier Gene-
ral de Monsieur le Duc
de Mantouë de s'en ser-
vir pendant six années,
à condition que Sa Ma-
jesté seroit tres-humble-
ment suppliée, de s'em-
ployer auprès de la Ré-
publique de Genes pour
luy demander la liberté

du passage de ces Sels par le lieu de Savonne , en donnant toutes les sûretés nécessaires. Monsieur de Saint Olon eut ordre de demander ce passage , & pour empêcher la crainte que les Gênois pouvoient avoir qu'il ne se fît quelques versemens dans les lieux où ils ont accoutumé de fournir des Sels , Sa Majesté luy commanda de leur déclarer qu'Elle consentoit qu'une clef des Magazins fust mise entre les mains de tels

des Magistrats qu'il plai-
roit à la République de
nommer pour cela Mon-
sieur de Saint Olon exe-
cuta l'ordre , & demanda
le passage. Le Doge , &
le Sénat le luy refuse-
rent. Les Princes d'Italie
en furent scandalisez , par-
ce que de semblables pas-
sages ne se refusent ja-
mais entre-eux. Ils avoient
un double sujet d'en estre
surpris , puis que ce pas-
sage n'étoit demandé que
pour les Sujets de Mon-
sieur le Duc de Mantoue.

M 5

Les Genoïs ne se sont pas contentez de refuser au Roy une chose qui ne leur estoit d'aucune conséquence , & qu'ils luy devoient moins refuser qu'à un autre Prince, quand mesme elle leur auroit esté de quelque importance , s'ils eussent voulu se souvenir que par une bonté extraordinaire ce Monarque les traitoit en Souverains , au lieu de les traiter en Sujets revoltés , comme il estoit en droit , & en pouvoir de le

faire , ayant la justice & la force de son costé. Les genoïs , dis-je , n'en sont pas demeurez à ce refus aussi injuste que méprisant ; ils se sont plaints , quand le Roy devoit se plaindre ; & donnant à l'Affaire du Sel un tour faux & embarrassé , ils ont voulu la faire passer dans la plus grande partie des Cours de l'Europe pour ce qu'elle n'estoit pas. Apres avoir ainsi aigry Sa Majesté , excitez par ses Ennemis , ils n'ont plus

M 6

gardé de mesure. Il n'y a que la première offense qui coûte ; & comme on se persuade que souvent on n'est pas moins puny pour une faute commise, que pour plusieurs, on tombe insensiblement dans de nouvelles, & l'on s'attire à la fin un châiment, qui pour estre grand, & peu attendu, n'en est pourtant pas moins juste. Il estoit impossible que les genoïs évitassent la punition dont ils s'estoient rendus dignes. Ils estoient

trop unis avec les Espagnols ; pour ne pas se l'attirer ; & deux Nations si superbes travaillant ensemble pour offencer un Monarque , qui n'a qu'à vouloir , pour voir aussitôt l'exécution de ce qu'il veut , devoient entendre la Foudre qui grondoit depuis longtemps , & que le Roy avoit la bonté de retenir. Afin que ses Ennemis ne publiassent pas qu'il avoit usé de surprise , il avoit fait dire aux Genevois , il y a plus d'un

en , en plein Sénat , que
s'ils faisoient sortir leurs
galeres , il ordonneroit à
ses Sujets de les prendre ,
& tout ce qui appartiend-
roit à leur République ;
par tout où ses Vaisseaux
les rencontreroient. Les
Génois avoient fait sortir
leurs galeres , & le Roy
avoit fait commencer des
actes d'hostilité ; on ne
peut déclarer la guerre
en meilleure forme , si ce
n'est qu'on avertisse son
Ennemy de se détourner ,
quand on est prest de por-

ter le coup , afin qu'il se mette en état de l'éviter. J'aurois bien d'autres choses à dire là - dessus , si cette Lettre n'estoit pas plustost une Relation qu'un Manifeste ; mais survant le party que les genoïs avoient pris , il estoit impossible qu'ils se garantissent du malheur dont ils se plaignent. Ils s'estoient mis sous une Protection dont ils ne pouvoient tirer qu'un foible secours , & leurs Protecteurs les aigrissoient , afin

qu'ayant rompu avec le Roy , ils eussent besoin d'eux , & qu'ils leur pussent faire acheter chèrement ce peu de secours qu'ils leur pourroient envoyer. Ces veritez dont je ne voulois pas vous parler en cet endroit , & sur lesquelles il me reste beaucoup de choses à dire , m'ont fait insensiblement sortir de l'Affaire des Sels , que je n'avois pas dessein de finir , sans vous apprendre qu'un grand Ministre qui est en

cette Cour , & dont le
Maistre s'intéresse pour
le repos de l'Europe ,
ayant sçeu dernièrement de
Monsieur Derion tout ce
que je viens de vous mar-
quer , touchant le passage
des Sels de France , en de-
meura tout-à-fait surpris ,
sçachant le tour que les
Genois & les Ennemis
du Roy avoient donné à
cette Affaire. Cependant
tout ce que je vous ay
dit sur cet Article , est une
verité si constante , que
si quelqu'un osoit entre-

prendre de la démentir ,
on luy donneroît aussi-
tôt des preuves convain-
cantes de la fausseté de son
sentiment.

Je croy devoir ajouter
icy l'Extrait d'une Lettre
venue de Genes , qui re-
garde les Espagnols ; il
justifiera ce que j'ay à
vous dire en suite tou-
chant les mesmes Espa-
gnols.

*La Republique de Genes
est entièrement resoluë à
se bien défendre contre les
François , animée par les*

Espagnols ; & pour cela , les Gènois ont envoyé de l'argent à Milan , pour lever vingt Compagnies d'Infanterie , & deux mille Suisses. Ils ont fait sortir dix Galeres avec deux Vaisseaux de Guerre , pour se joindre aux Escadres de Naples , de Sicile , & de Sardaigne , qui sans - doute leur apporteront plus de dommage que d'utilité , à cause que lesdites Galeres Espagnoles manquent de tout. Les Gènois sont aussi fort mal satisfaits des Espagnols &

des Napolitains qu'ils ont dans leur Ville , à cause qu'ils volent & pillent jour & nuit les Boutiques & les Maisons des Particuliers , qu'ils font des querelles , & commettent plusieurs meurtres.

Les Galeres dont il est parlé dans cet Article , ne parurent pas devant Gènes aussi-tost que l'Armée Navale de France en fut partie ; elle estoit en Catalogne , lors qu'elles sortirent du Port de Naples , & elles vinrent de-

vant Genes , afin d'empes-
cher que nos Galeres qui
estoyent alors devant Cap-
de - Quiers , n'insultas-
sent davantage les Ge-
nois. Voila de quelle ma-
niere ils ont esté secourus
par les Galeres d'Espa-
gnes , qui sans leur argent
n'auroient pû cette an-
née se mettre en mer ,
où les Espagnols avoient
grand desir qu'elles pa-
russent , quand ce n'eust
esté que pour cacher leur
foiblesse. C'est par où les
Génois ont commencé à

se tromper eux-mêmes ,
& à payer leur esclavage.
Ce qu'il y a de fort singu-
lier dans cette manière
d'agir , c'est qu'au lieu de
recevoir , ils donnent à
ceux qui leur doivent
déjà , des sommes immen-
ses. Les Espagnols leur
porteront souvent de pa-
reils coups , & ils se feront
sentir plus longtems que
le feu de nos Bombes. Ils
font grand bruit dans le
Cabinet ; leur langue &
leurs écrits vont loin ,
mais leurs secours sont si

lents , qu'on en tire rarement de l'utilité. Ce sont des Amis incommodes , & dont l'amitié intéressée couste beaucoup ; qui offrent tout , quand ils ont besoin de tout ; & qui croient que lors qu'une République , ou quelque Souverain qui leur est inférieur , est une fois entré en alliance avec eux , on doit leur donner les secours qu'ils offroient , & que l'on est obligé de s'exposer pour eux à son entière ruine , sans qu'ils

contribuënt presque rien de leur part à soutenir la Guerre qu'ils allument, faisant balancer l'honneur de leur alliance avec les secours & les sacrifices qu'ils prétendent de leurs Alliez. Les exemples en sont si ressens & si connus, qu'il me seroit inutile de les citer. Je croy quoy tant qu'ils souffriront que leurs Gazetes soient remplies d'invectives contre le Roy, je puis plus honnestement citer des Faits qu'il seroit difficile de nier.

D'ailleurs,

D'ailleurs , il s'agit de l'Af-
faire de Genes , dont j'é-
cris l'Histoire ; & quand
nous serions en parfaite
intelligence avec les Es-
pagnols , je ne pourrois
comme Historien m'em-
pescher de raconter ce
qui s'est passé avant qu'on
ait fait la Paix. Les Ge-
nois , en écoutant la rai-
son , la justice , & leur de-
voir , pouvoient s'acqué-
rir un puissant Protecteur,
& qui au lieu de rien
prendre à ses Alliez , leur
fait rendre des Royaumes.

N

entiers ; mais la Cabale qui s'est trouvée chez eux plus forte que la raison, leur faisant fermer les yeux sur leurs propres intérêts, leur a fait choisir un Maître. Il est à croire qu'ils n'estoient pas entièrement persuadés que les Espagnols, se rendant trop absolus chez eux, les puniroient de la superbe obstination qui les avoit empêchez de rendre justice au Roy. Le Comte Melgar, qui avoit fait offrir aux Genoïs

toute sorte de secours ,
afin qu'ils s'attirassent les
effets de la vengeance du
Roy , n'eut pas plustost
sçeu que l'on estoit résolu
dans Genes à recevoir des
Troupes Espagnoles , qu'il
en envoya , pour com-
mencer , sous le spétieux
prétexte de secours , à
porter atteinte à la li-
berté de ces Peuples , &
pour avoir lieu de leur
faire ouvrir souvent leurs
Bources. Cela est si vray ,
que depuis ce temps-là
les Espagnols ont publié

dans toutes les Cours ,
que ce qu'ils tireroient
des Genoïs les recompenseroit bien de la perte de
Luxembourg. Pendant que
la Politique Espagnole
tâchoit de faire profiter
l'Etat de la confusion
où elle avoit mis
les genoïs , les Troupes
que le Comte Melgar
avoit envoyées dans leur
Ville , tâchoient en leur
particulier de se procurer
tous les avantages que
l'occasion leur offroit.
Leur fierté naturelle é-

toit beaucoup augmentée , parce qu'ils se persuadoient qu'ils avoient sauvé Gènes ; & dans cette pensée se croyant tout permis , sans qu'on fust en droit de leur rien dire , il sembloit que leurs Troupes n'estoient venues dans Gènes que pour la piller. Ce fut leur principale occupation tandis que le feu dura. Ce pillage les accommodoit fort. On n'en doit pas estre surpris , puis qu'on sçait que les Soldats Espa-

gnols , & mesme les Capitaines , n'estant pas payez, ne font point difficulté de demander l'aumône , & mesme avec une gravité qui fait connoistre qu'ils ne doutent point qu'on ne leur doivent ce qu'ils demandent.

Voila ce que les Genoïs se sont attirez par un secours fatal à leur liberté & à leurs biens , & ce n'a esté que dans l'esperance de ce funeste secours , & par les intrigues de ceux qui avoient leur but en

l'offrant , que les Genoïs ont refusé de donner au Roy la satisfaction que ceux qui ne regardoient que l'équité , convenoient qui luy estoit dûë. Le Peuple de Genes se plaint de cette guerre , qui luy a attiré les Espagnols, Le Sénat en soupire tout bas, & se repent de sa faute ; & tout le Milanois appréhende que ces troubles ne leur attirent les Armées de France. Personne n'ignore , ou ne doit ignorer , que les Gé-

nois ont voulu exciter une partie des Puissances de l'Europe à faire la guerre au Roy , & que lors qu'ils firent sortir leurs Galeres , apres tout ce que je vous ay marqué sur ce sujet, ils affecterent de dire , *Que c'estoit pour montrer à leurs Peuples , & mesme à toute la Terre , qu'ils ne craignoient pas la puissance du Roy.*

Un grand Souverain d'Italie , moins recommandable encore par l'éclat de sa grandeur , que

par la sainteté de sa vie ,
dit il y a quelque temps ,
en parlant des Genoïs, *Que*
par des Lignes offençantes ils
avoient voulu attirer la Guer-
re en Italie. Je n'ay rien à
ajouter à ces paroles , &
je vous y laisse faire reflé-
xion.

Je finis par la Harangue
que Monsieur de S. Olon ,
Envoyé de Sa Majesté à
Genes , fit à cette Repu-
blique ; en prenant son
Audience de Congé. Vous
remarquerez , Madame ,
que les Genoïs , pour ca-

N 5

cher leur intelligence avec l'Espagne , & empescher qu'on ne crût qu'elle les avoit excitez à chagriner le Roy , avoient publié qu'ils s'estoient préparez à se défendre , sur ce que Monsieur de S. Olon les avoit menacez par ce qu'il leur dit en prenant cette Audience de Congé. Cependant il est certain , que la Harangue que vous allez lire ne menace point , & qu'il n'en a point fait d'autre en se retirant de Genes. Voi-

cy dans quels termes il parla.

SERENISSIME DOGE,
EXCELLENTISSIMES
SEIGNEURS,

Nos vœux communs
sont satisfaits ; redeunt
Spectacula ; & nous pou-
vons bien dire , que les
nuages épais d'une nuit
obscurcissent sont heureusement
dissipez , par la lumière &
les rayons d'un parfaite-
ment beau jour , puis que
le Roy mon Maître a eu

N 6

la bonté d'accorder aussi - bien
à vos souhaits qu'à mes tres-
humbles instances , la permis-
sion de retourner auprès de
sa Personne sacrée. Ce n'est
aussi que pour faire part à K.
Serenité & à VV. EE. d'u-
ne Nouvelle qui nous est si
également agreable , que j'ay
l'honneur de paroistre en cet-
te Auguste Assemblée , où
je n'ay d'ailleurs aucune chose
à ajouter au Congé qu'elle me
donne occasion de prendre de
cette Serenissime Republique ,
que les assurances que je
pars de Genes avec les

mesmes bonnes intentions que j'y suis venu , fâché de n'en avoir pu voir l'effet , mais content de sçavoir que je n'ay rien omis de ce qui a dependu de moy pour vous le procurer.

Je souhaite que Monsieur de Favigni mon Collegue, & nommé par Sa Majesté pour mon Successeur , jouisse avec tranquillité du calme que les tempestes que j'ay trop souvent essuyées , semblent & doivent luy avoir préparé , & que la Republique ouvrant les yeux aux extraordinaires & artifi-

cieuses opérations de quelques Particuliers, chagrins, passionnez, & preferans leur vangeance & leurs propres intérêts à celuy du Public, sçache découvrir & prévenir par elle-mesme les inconveniens que sa prudence consommée luy doit faire prévoir. Pour moy, qui en ay sçû faire heureusement la différence, & qui par cette raison n'ay pas aussi changé mes sentimens en faveur de vostre bien public, je ne puis aujourd'huy refuser à mon zele envers vous, cet important & dernier témoignage de ma foy.

cérité ;⁹ assurant au surplus V. S. & VV. E E. que s'il m'é-
 toit permis de le dire sans en-
 courir le blâme d'un peu trop de
 présomption , je tiendrois à bon-
 heur de pouvoir vous rendre
 à l'avenir , comme Particulier ,
 les services que vous n'avez
 pas voulu recevoir de moy com-
 me Ministre , & qu'il me fust
 aussi facile qu'il me seroit agrea-
 ble , de réussir à vous mieux
 ménager selon vos souhaits &
 vos besoins , l'estime & l'affec-
 tion , si nécessaires à vostre re-
 pos , du plus puissant du plus glo-
 rieux , & sans contredit à vo-

à re égard , par les fréquentes épreuves que vous en faites , de plus genereux Monarque de la Terre.

Je ne puis plus maintenant vous en offrir que des vœux , & espérer que mon Successeur , plus heureux , mais non plus zélé que moy , vous en procurera l'accomplissement ; & que vous reconnoîtrez peut-estre , que vous n'avez pas rendu la justice que méritoient les sentimens de veneration & de respect que j'ay toujours joints à la pureté de mes bonnes intentions pour votre Serenissime Republique , les-

quelles n'ont jamais esté que de
pouvoir accorder aussi agreable-
ment qu'utilement pour ses Par-
ties, le fidele service du Roy
mon Maistre, avec les conve-
nances de vos avantages & de
vos satisfactions.

Je suis, Madame, Vostre, &c.

F I N.

Avis pour placer la Figure.

Le Profil de Gènes, avec la dispo-
sition de l'Armée Navale, doit regarder
la page 249.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-ami Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé **ANCOY**, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Armaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 13. Juillet 1684.*





LIVRES NOUVEAUX
du mois de Juillet.

Histoire de l'Empire , contenant son Origine , son Progrez , ses Revolutions , la forme de son Gouvernement , sa Politique , ses Alliances , ses Negociations , & les nouveaux Reglemens qui ont esté faits par les Traitez de Vvestphalie ; Par le Sieur Heiss. Escuyer, Conseiller, Secretaire, Interprete du Roy en Langue Allemande, in 4. deux volumes, 11. liv.

Conversations nouvelles sur divers Sujets , par Mademoiselle Scudery , in douze , 2. volumes, 6. liv.

Cara Mustapha, Grand Visir, Histoire contenant son elevation, ses Amours dans le Serail , les divers Emplois , le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne , & les particularitez de sa mort, avec une grande Figure en taille douce comme il fut étranglé, in douze, 30. sols.

Relation Historique de tout ce qui
a été fait devant Genes par l'Armée
Navale de Sa Majesté Tres-Chrétien-
ne, avec une grande Figure en taille
douce, in-douze, 20. sols.

Histoire du Siege de Luxembourg,
avec une Carte de la Ville, in-douze,
20. sols.

Meditations de Dupont, Traduction
nouvelle, in 4. Tome I II. 6. liv.

Comparaison des Grands Hommes,
in quarto, 6. liv.

Traité de Treve avec les Etats Ge-
neraux, in quarto, 12. sols.

Petit Abregé de l'Histoire Romaine,
par Demande & Réponses, in-douze,
25. sols.

Traité de l'Infaillibilité & du Pou-
voir de l'Eglise, dédié au Roy, indouze,
15. sols.

Les Eloges des Hommes Scavans,
tirez de l'Histoire de Monsieur de
Thou, avec des Additions contenant
l'Abregé de leur vie, le Jugement &
le Catalogue de leurs Ouvrages; Par
le Sieur Teissier, Advocat au Presidial

de Nîmes , indouze , deux volumes,
4. livres.

Les Mercures se vendront toujourn
20. sols chaque volume , & les Extra-
ordinaires 30. sols.

Ceux qui les prendront tous , ou
une bonne partie , on leur en fera une
composition honneste.

Extraordinaire du quartier d'Avril
1684. 30. sols.

